

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

RAPPORT D'ACTIVITES

Avril 2016 à mars 2017

Numéro d'entreprise: 412.485.867

Au cours de l'exercice, le Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève a poursuivi ses actions en faveur de la promotion des intérêts économiques, touristiques, environnementaux, culturels et sociaux de la région Ourthe-Vesdre-Amblève-Condroz (**Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz**). Elles vous sont présentées dans ce rapport, regroupées par secteurs d'activités.*

I. ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

I.1. Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)

Un Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique élaboré en étroite collaboration avec la population et soumis à l'approbation du Gouvernement wallon. Il consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une Commune, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, social et culturel; ces actions sont subventionnées par la Wallonie. En Ourthe-Vesdre-Amblève-Condroz, les communes d'Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz sont en développement rural.

Le GREOVA s'est progressivement affirmé comme *auteur de programme* pour l'élaboration des PCDR (historique, caractéristiques géographiques, bâti, environnement, mobilité, population, logement, socioculturel, économie-tourisme, services publics...). C'est ainsi qu'il a réalisé les études socio-économiques des Communes d'Aywaille, de Sprimont (au départ du Schéma de Structure réalisé par le CREAT), d'Esneux, de Stoumont, de Hamoir, d'Ouffet et de Ferrières. L'étude de la Commune de Trooz est en cours (cf. www.pcdr.be).

Le GREOVA a également poursuivi sa mission d'*organisme accompagnateur* grâce notamment au soutien financier de la Wallonie. Trois agents sont chargés d'aider les Communes dans la mise en œuvre des consultations citoyennes prévues dans le cadre de ce type de programme. Dès 2003, Aywaille, Esneux, Sprimont et Stoumont ont bénéficié de ce soutien, élargi en 2008 à Hamoir et Ouffet, en 2009 à Ferrières, en 2011 à Trooz et en 2014 à Lierneux.

Les PCDR d'Aywaille, de Sprimont, de Stoumont, d'Esneux, de Hamoir, d'Ouffet et de Ferrières, après avoir été défendus devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT), ont été approuvés par le Gouvernement wallon : le PCDR de Sprimont a été approuvé en date du 13 septembre 2007 pour une durée de 10 ans et celui d'Aywaille pour une durée de 10 ans en date du 21 mars 2008 ; les PCDR d'Esneux et de Stoumont ont tous deux été approuvés par le Gouvernement wallon le 8 juillet 2010 respectivement pour des durées de 5 ans et de 10 ans ; les PCDR de Hamoir et d'Ouffet ont été approuvés par le Gouvernement wallon respectivement les 7 juin 2012 et 7 mars 2013 pour une durée de 10 ans. Le PCDR de Ferrières et l'évaluation du PCDR d'Esneux ont été finalisés en 2015 et présentés devant la CRAT les 2 septembre et 7 octobre 2015. Le PCDR de Ferrières a été approuvé pour 10 ans le 17 décembre 2015 et la durée de validité de celui d'Esneux a été prolongée de 2 ans en date du 25 février 2016.

* Le rapport d'activités est téléchargeable sur le site www.greova.be

Au cours de l'exercice, les agents de développement du GREOVA ont accompagné la mise en œuvre de ces différents PCDR.

S'agissant de la commune de Trooz, la composition de la CLDR a été approuvée en 2014; les travaux de la Commission ont débuté en juin avec l'accueil des membres ; ceux-ci ont pris connaissance du pré-diagnostic lors de réunions organisées à l'automne 2014 et débuté la réflexion sur les objectifs de développement en mars 2015. Les Groupes de Travail de la CLDR ont été mis en place et se sont réunis à 17 reprises entre mars 2015 et mars 2016 afin d'entamer et d'approfondir la réflexion concernant les actions et projets à mettre en place dans le cadre de l'ODR. La réflexion s'est poursuivie durant l'exercice avec notamment l'organisation de plusieurs visites de terrain. L'étape suivante consistera à réunir les membres de la CLDR afin d'établir un ordre de priorité des différents projets émanant de la consultation citoyenne.

Les agents du GREOVA ont également poursuivi leur mission d'accompagnement auprès de la Commune de Lierneux. Ils ont rencontré les responsables communaux à plusieurs reprises ainsi que le bureau d'étude chargé de l'actualisation du diagnostic socio-économique. Ils ont animé, dès novembre 2015, une première réunion de la CLDR au cours de laquelle la reprise du processus a été expliquée aux membres. Le rapport socio-économique a été présenté au Conseil communal et à la CLDR en septembre et octobre 2016. Les réunions d'information et de consultation de la population se sont tenues d'octobre à décembre 2016 dans les villages de Lierneux, Reharment, Trou de Bra, Les Villettes, Sart, Jevigné et Arbrefontaine. Le résumé de la consultation citoyenne a été exposé aux membres de la CLDR en février 2017 et fait actuellement l'objet d'une présentation auprès de la population dans les villages de Lierneux, Les Villettes, Sart, Jevigné et Arbrefontaine.

Le GREOVA poursuit également sa mission d'accompagnement des Communes dont le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en participant aux réunions annuelles des CLDR et en leur apportant un soutien ponctuel. En outre, depuis 2013, les communes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement plus soutenu de la part du GREOVA. Les Communes d'Aywaille, Esneux, Hamoir, Sprimont, Ouffet et Ferrières (mars 2016) ont opté pour une convention dans ce sens avec le GREOVA. Actuellement, les agents de développement accompagnent ces communes dans le cadre du suivi de fiches-projets. Ainsi, la commune d'Aywaille a fait appel aux agents de développement pour la rédaction d'un dossier de candidature (aménagement du Parc communal et de la Réserve naturelle de la Heid des Gattes) en réponse à la mesure 7.5 du PwDR 2014-2020, pour la rédaction de son rapport annuel et la rédaction des PV de CLDR ; en outre, la Commune a notamment bénéficié d'un soutien graphique pour la réalisation d'un panneau d'information situé près du pont d'Aywaille ainsi que d'un dépliant promotionnel dans le cadre de son PCDN. Les agents de développement accompagnent également la Commune dans la procédure de demande d'une convention-faisabilité pour l'aménagement du centre d'Aywaille. A Esneux, les agents de développement ont apporté un soutien pour la rédaction du rapport annuel de l'ODR, pour l'évaluation quinquennale du PCDR (actualisation du diagnostic, bilan de l'ODR, animation de GT et réunions diverses) ainsi que pour la procédure de demande d'une convention-faisabilité concernant l'aménagement du centre de l'entité. La commune de Sprimont a quant à elle fait appel aux agents de développement en vue de bénéficier d'un soutien concernant la rédaction d'un dossier de candidature pour l'aménagement de Banneux (mesure 7.5 du PwDR 2014-2020) et la réalisation d'un dossier sur le CFS dans le cadre d'une demande de convention. A Hamoir, les agents de développement apportent un soutien pour la rédaction du rapport annuel de l'ODR, pour la mise en œuvre du projet de Maison rurale dans le parc de l'Administration communale ainsi que pour la procédure de demande d'une convention-

faisabilité pour l'aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir. Ils ont notamment présenté l'appel à projet « Prime Vert » pour lequel la Commune a souhaité introduire un dossier d'aménagement de la Place Del Cour à proximité de l'Office du Tourisme. A Ouffet, les agents apportent un soutien pour la rédaction du rapport annuel de l'ODR et dans les procédures administratives pour la mise en œuvre des projets « Maison de village à Ellemelle » et « Maison de l'Entité à Ouffet ». Ils ont également apporté un soutien à la Commune concernant l'introduction d'un dossier visant l'aménagement de la Tour de Justice (Mesure 7.4 du PwDR 2014-2020) et la procédure de demande d'une convention-faisabilité pour son aménagement, l'aménagement du terrain du Doyard, l'aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école à Ellemelle et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux. Enfin, à Ferrières, les agents ont rédigé un dossier (aménagement de la Place de Chablis) dans le cadre du PwDR 2014-2020 (mesure 7.5), ainsi que le rapport annuel de l'ODR. Ils ont également apporté leur soutien dans la procédure de demande d'une convention-faisabilité pour l'aménagement de ladite Place et la réalisation d'aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité. Les agents de développement assistent en outre aux séances plénières du PCDN et aux réunions relatives au Plan HP et au PCS.

Grâce au projet CITI, initié par la Fondation Roi Baudouin en 2004 (cf. point IV.3), le GREOVA est en mesure de proposer aux Communes membres qui le souhaitent un site Internet dédié aux PCDR avec *modules informatifs* (étude socio-économique, procès-verbaux de réunions, agenda...) et *interactifs* (formulaire d'inscription aux groupes de travail...); ce site, est en ligne depuis janvier 2005 pour les communes d'Aywaille et de Sprimont, depuis janvier 2006 pour celles d'Esneux et de Stoumont, depuis janvier 2008 pour celles de Hamoir et d' Ouffet, depuis novembre 2009 pour Ferrières, depuis décembre 2011 pour Trooz et depuis juin 2014 pour Lierneux. Le site Internet a été actualisé en 2013; il est régulièrement mis à jour et est ouvert aux autres Communes membres du Groupement (www.pcdr.be).

I.2. Plans Communaux Généraux d'Egouttage (PCGE)

Le rôle du Plan Communal Général d'Egouttage (PCGE) était de permettre à une Commune d'appréhender, en connaissance de cause, les types de systèmes à mettre en oeuvre pour assurer une épuration adaptée à ses particularités locales, en cohérence avec le contexte global de l'épuration de la région dans laquelle elle s'intègre. Un PCGE se compose d'une carte hydrographique et d'un rapport justifiant les options proposées; il couvre l'ensemble du territoire communal et tient compte de l'incidence des parties de bassins hydrographiques extérieures au territoire communal sur les rejets situés sur ce même territoire. Désigné comme auteur de projet par les communes d'Aywaille, d'Esneux, d'Ouffet et de Sprimont, le GREOVA avait élaboré les PCGE de ces quatre Communes. La révision de ceux-ci avec l'avènement des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) a permis une vision plus globale et une programmation plus cohérente des assainissements à réaliser.

I.3. Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN)

La Région wallonne veille au maintien et à l'amélioration de la biodiversité à l'échelle de son territoire. La problématique du réseau écologique est trop complexe que pour l'envisager d'un seul tenant; d'où l'idée de le mettre en place au niveau des Communes via la dynamique du *Plan Communal de Développement de la Nature* (PCDN). Sur toile de fond du réseau écologique, cette démarche nécessite le rassemblement d'un partenariat au plan local, la réalisation d'un inventaire des richesses naturelles et la mise au point d'un programme de réalisations pour les années à venir, sans oublier l'information de la population et la mise en

place de procédures de consultation des habitants. Les communes de Comblain-au-Pont et d'Anthisnes étaient parmi les premières Communes wallonnes à s'être engagées dans ce plan. Le GREOVA, désigné comme auteur de projet pour les deux Communes, avait collaboré avec le Groupe Interuniversitaire de Recherches en Ecologie Appliquée (GIREA) pour dresser l'inventaire du milieu naturel, identifier les contraintes et proposer des actions. Le GREOVA avait assuré la globalité des études en les intégrant aux différentes contraintes et objectifs de développement des Communes précitées mais aussi de la région Ourthe-Amblève. Le GREOVA est aussi resté attentif à la problématique participant notamment à l'effort d'information de la Région wallonne concernant la mise en œuvre du réseau écologique Natura 2000. Plusieurs fiches-projets élaborées dans le cadre des PCDN ont été intégrées dans les PCDR correspondants, et inversement; c'est ainsi qu'une fiche-projet du PCDR d'Aywaille prévoyait en *priorité 1* l'élaboration d'un PCDN. Dans le cadre de la convention d'accompagnement du PCDR d'Aywaille, le GREOVA a notamment réalisé le graphisme de panneaux d'information sur l'histoire du pont d'Aywaille et la faune de l'Amblève ainsi qu'un dépliant à destination des touristes concernant une promenade didactique à l'arboretum du Thier Bosset (cf. point II. Activités touristiques et culturelles). Au cours de l'exercice, le GREOVA a participé activement à diverses réunions dans le cadre des PCDN d'Aywaille et de Ferrières assurant ainsi le lien vers les PCDR.

I.4. Plans Communaux de Mobilité (PCM)

Le transport en commun des personnes, le transport de marchandises, voire la circulation des voitures individuelles, posent, avec de plus en plus d'acuité, la question de la mobilité aux niveaux communal et régional. Il convient en effet de veiller à adapter l'offre de transport en commun aux spécificités des besoins de déplacements, d'améliorer le transport des marchandises (notamment, en Ourthe-Amblève, des produits carriers par une meilleure gestion de la *modalité des transports* -chemins de fer, poids lourds-, par la mise en place de *plans de circulation* -évitement des centres et des voiries à forte déclivité-, etc.), d'aménager des plans de mobilité dans les centres des villages... tout en préservant un environnement de qualité propice au développement touristique de la région. C'est dans ce contexte que le GREOVA est présent dans le Comité d'Accompagnement (deux réunions/an) chargé de veiller au respect des conditions stipulées dans le permis (notamment la limitation du charroi pour la mise en service d'un nouveau raccordement ferroviaire) accordé par la Région wallonne à la société Belle Roche Sablar (BRS) pour l'exploitation de la carrière de la Belle Roche (Comblain-au-Pont et Sprimont). Il a par ailleurs été consulté à diverses reprises par le SPW concernant une enquête sur la mobilité dans le cadre du plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les domaines touristiques. Dans le cadre des PCDR d'Aywaille et de Sprimont, il a collaboré avec le MOC en organisant des séances d'information sur la mobilité au plan régional; il s'est aussi positionné auprès des TEC afin d'améliorer les liaisons entre Chaudfontaine et les sites du Sart-Tilman (ULg, CHU) via Tilff et auprès d'Infrabel à propos du plan d'investissement 2013-2025 et de ses répercussions sur les lignes 42 et 43 qui desservent les vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (cf. point III.4). Enfin, l'étude de faisabilité d'une *liaison cyclo-pédestre de type RAVeL le long de l'Amblève* (cf. point II.2) constitue sans nul doute une intéressante contribution à l'amélioration de la mobilité régionale. Le GREOVA s'est également impliqué dans le projet COVOIT'STOP (cf. point I.5). Au cours de l'exercice, une attention particulière a par ailleurs été apportée à la mobilité douce notamment en faveur d'une utilisation accrue du vélo (acquisition de VAE, soutien actif à la mise en place progressive du réseau provincial à points-nœuds, etc.).

I.5. Projet « COVOIT'STOP »

Dans l'optique de répondre au besoin croissant de mobilité, le GREOVA s'était investi dans le projet d'auto-stop de proximité COVOIT'STOP. L'objectif de ce projet était d'aboutir à la structuration d'un système d'auto-stop de proximité, en Ourthe-Vesdre-Amblève-Condroz et plus largement en Province de Liège. Le projet COVOIT'STOP a pour objectif de favoriser l'auto-stop de proximité, en complément des transports en commun et du covoiturage. Cet auto-stop est organisé et encadré par l'installation d'un réseau d'arrêt qui sont autant de zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop, par le biais d'une inscription préalable des utilisateurs (automobilistes et auto-stoppeurs) et par un numéro de GSM auquel les personnes peuvent envoyer un SMS quand ils pratiquent le COVOIT'STOP (recommandé aux moins de 18 ans).

Le projet a démarré dans la commune de Sprimont (commune pilote) en septembre 2011, sur une initiative du Conseil communal des Jeunes. Le GREOVA a contribué au projet en créant le site Internet www.covoitstop.be et en apportant un soutien graphique pour la réalisation de panneaux, affiches, folders, roll-up... Etant donné le succès du projet à Sprimont, le Ministre wallon de la Mobilité a décidé d'octroyer un subside au GREOVA pour la période 2012-2014 (arrêté ministériel du 14 décembre 2012) afin d'assurer la coordination du projet sur l'ensemble des communes membres et sur celles faisant partie du GAL du Pays des Condruses (Anthisnes*, Clavier*, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet*, Tinlot) : consultation conjointe du TEC et du SPW pour les emplacements des panneaux, adaptation et gestion du site Internet www.covoitstop.be et de sa base de données, commande groupée des panneaux et des kits utilisateurs, réalisation graphique de supports promotionnels (toutes-boîtes, affiches, banderoles, panneaux roll-up, flags...), organisation de conférences de presse, rédaction d'articles pour les publications locales... Une Commission mobilité, mise en place au sein du GREOVA, s'est réunie à plusieurs reprises avec pour finalité de définir les actions à entreprendre pour assurer la pérennité du projet au niveau communal et supracommunal.

Les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont et de Stoumont se sont lancées dans le projet en mai 2012, suivies par les communes d'Anthisnes, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Tinlot et Trooz en septembre 2012, dans le cadre de la semaine de la Mobilité. Les communes de Marchin, Clavier et Modave ont rejoint le projet en 2013. En outre, plusieurs Communes hors GREOVA et GAL Pays des Condruses ont manifesté leur intérêt pour le projet. C'est le cas de la Commune de Neupré qui a signé une convention avec le GREOVA et qui s'est lancée dans le projet en 2013. Le GREOVA a également entamé une collaboration avec la *Conférence des élus de Huy-Waremme* qui regroupe les 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme en vue de développer le projet sur son territoire. Cette extension a débouché sur une collaboration élargie à la Province de Liège qui en a informé toute les Communes liégeoises. Durant l'exercice, une convention a été signée entre le GREOVA, la Conférence des élus de Huy-Waremme et la Province de Liège afin de préciser les rôles respectifs de chacune des parties dans la gestion de ce projet.

Diverses actions promotionnelles ont aussi été menées par le GREOVA dont trois conférences de presse, l'édition d'une newsletter, la création d'une page Facebook, la parution d'encarts dans diverses brochures (Agenda trimestriel de la Maison du Tourisme, Journées du Patrimoine, cartes communales...), la rédaction d'articles pour les bulletins communaux, un appel à bénévoles... Le GREOVA, via la Maison du Tourisme, a également assuré la

* Communes membres du GREOVA

promotion du projet lors de festivités locales et villageoises (Festival International de la Pêche et de la Gastronomie à Aywaille, Fête du Fromage de Harzé, Retrouvailles à Liège, Fête des associations à Sprimont, Journée de la Convivialité à Aywaille, Déjeuners de la mobilité à Esneux...). En septembre 2012, le GREOVA a lancé une action promotionnelle consistant en un tirage au sort parmi les membres Covoit'Stop inscrits. Grâce au soutien de partenaires locaux, le GREOVA a rassemblé une vingtaine de lots d'une valeur totale d'environ 2.000 €, dont un IPAD et deux smartphones offerts par ETHIAS ainsi que des entrées pour des attractions touristiques de la région, des réductions dans des restaurants et des paniers du terroir. Le tirage au sort a été effectué sous le contrôle de Maître Bernard VIDICK, Huissier de Justice. Afin d'augmenter la sécurité et la visibilité des utilisateurs COVOIT'STOP, le GREOVA a aussi réalisé des vestes de sécurité rétro réfléchissantes aux normes EN 471 aux couleurs de COVOIT'STOP ainsi qu'un porte-clés reprenant le numéro de GSM auxquels les utilisateurs peuvent envoyer un SMS quand ils pratiquent le COVOIT'STOP (www.covoitstop.be).

Le projet s'élargissant progressivement aux communes non membres de l'association (voire à l'ensemble du territoire provincial), il a été confié/repris par la Province de Liège en 2016.

I.6. Schémas de structure communaux

Le schéma de structure communal apparaît dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine comme le document visant à revitaliser une pratique de l'aménagement du territoire en attribuant aux Communes davantage d'autonomie et de responsabilités. C'est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. Il est le support privilégié pour une réflexion de fond associant toutes les forces vives communales et définit un projet de la Commune en matière d'aménagement. Il tient compte des potentialités et des contraintes ainsi que des besoins et des aspirations de tous les résidents et usagers extérieurs. Le GREOVA, possédant une importante banque de données informatisées sur les Communes d'Ourthe-Amblève, a collaboré avec le CREAT pour l'élaboration du Schéma de Structure de la commune de Sprimont (transfert de données) et avec le bureau ARTAU pour les Schémas de Structure des communes d'Esneux et de Trois-Ponts (analyse de la situation communale sous les aspects géologique, hydrogéologique et pédologique ainsi que réalisation des documents cartographiques afférents).

I.7. Contrats de rivières (Ourthe, Amblève et Hoyoux)

Un contrat de rivière est un protocole d'accord entre l'ensemble des pouvoirs publics et privés sur des objectifs qui visent à concilier les fonctions naturelles d'un cours d'eau (hydraulique, biologique, paysagère) et ses usages (sanitaire, économique, culturel, récréatif, voire médical). La rivière est un maillon essentiel du cycle vital de l'eau; elle ne connaît ni frontière, ni cloisonnement administratif. Par la dynamique qu'il crée, le contrat de rivière développe une approche globale dans l'analyse des relations existant entre les activités humaines et le milieu aquatique.

Le *Contrat de rivière Ourthe*, né à l'initiative des communes de Durbuy, La Roche, Rendeux et Hotton, a débuté en septembre 1998 à la signature de la convention entre la Région wallonne, 17 Communes du bassin et les provinces de Liège et du Luxembourg. Le GREOVA est membre du Comité de rivière de l'Ourthe et participe aux travaux des groupes "Qualité des Eaux" et "Environnement-Tourisme-Patrimoine" en apportant sa connaissance du terrain et de certains dossiers, en fournissant des données pour les Communes de la basse Ourthe et

en assurant une aide technique (SIG et cartographie, impression de posters, études statistiques...). Le premier Contrat de rivière a été signé le 14 décembre 2001 par l'ensemble des partenaires; il a été reconduit à trois reprises. A la demande du Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, le GREOVA a réalisé deux posters A0 (format paysage) détaillant diverses informations à l'attention des pêcheurs; ces panneaux ont chacun été reproduits à 35 exemplaires et disposés le long du cours d'eau. Le GREOVA a aussi contribué à l'organisation de l'exposition du *Herou* (septembre 2003) en réalisant 14 posters d'information portant sur le cycle de l'eau, les poissons de la rivière, les végétaux... Dans le cadre des PCDR, la collaboration s'est resserrée avec un partage accru d'informations et de services (scannages, partage de documents, réunions communes, etc.).

L'idée d'un *Contrat de rivière Amblève* concernant une quinzaine de Communes est née à l'initiative de la Ville de Stavelot, de l'Union des Pêcheurs d'Ourthe-Amblève (UPOA), de l'asbl Patrimoine Nature et du GREOVA. Douze Communes (dont Aywaille, Comblain-au-Pont, Sprimont et Stoumont) ont décidé d'adhérer et de participer à la subsidiation du contrat de rivière. Dans le cadre d'un stage, un éco-conseiller a élaboré le dossier préparatoire et, en septembre 2000, l'asbl "*Comité du contrat de rivière pour l'Amblève*", dans laquelle le GREOVA est représenté (un administrateur), était créée; dans la foulée, la convention de collaboration entre les Communes et la Région wallonne était signée le 26 septembre 2000 par les Bourgmestres concernés et, le 12 octobre 2001, par le Ministre compétent. Le Contrat de rivière de l'Amblève a démarré officiellement le 1^{er} novembre 2002; il a été reconduit par l'ensemble des partenaires en décembre 2005 au Château d'Harzé en présence du Prince Laurent, puis à Elsenborn en décembre 2008 et enfin à Durbuy en mars 2011. Plusieurs groupes de travail (GT) ont été mis en place: GT "*Hydraulique*", GT "*Qualité des eaux*" ainsi que les GT "*Tourisme et Environnement*" et "*Informations et Sensibilisation*" auxquels participe le GREOVA. Comme pour le Contrat rivière Ourthe, le GREOVA apporte une aide technique et sa connaissance du terrain. C'est ainsi qu'il a notamment finalisé une étude de faisabilité concernant un projet de cheminement cyclo-pédestre de type RAVEl le long de l'Amblève (cf. point II.2). De même, il participe aux travaux du Comité de Pilotage visant à définir un Plan de qualité des espaces touristiques prioritaires s'articulant autour dudit cheminement (étude réalisée sous les auspices du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW)). Il a enfin apporté son soutien graphique à la réalisation de panneaux d'information touristique relatifs à l'historique du Pont d'Aywaille et à la faune de l'Amblève (inaugurés en mars 2014). En cours d'exercice, le GREOVA a notamment participé à la concertation destinée à créer une randonnée sans bagages le long de l'Amblève (projet initié et géré par le *Contrat de rivière Amblève*).

Le GREOVA collabore aussi occasionnellement avec le *Contrat de rivière Hoyoux* pour la mise en page (graphisme) de son bulletin de liaison trimestriel.

Les Contrats de Rivières du ressort avaient notamment été approchés par le GREOVA dans le cadre du montage du dossier de candidature d'un Groupe d'Action Locale (GAL) en Ourthe-Vesdre-Amblève (cf. point I.11).

I.8. Protection des eaux de surface

Les différentes directives européennes auxquelles la Région wallonne doit satisfaire impliquent de disposer d'une solide connaissance de la situation en matière de qualité des eaux ainsi que de son évolution. La réalisation d'états des lieux rigoureux, fiables et synthétiques constitue l'étape de base pour la mise en œuvre de programmes d'action.

Dans ce cadre, la Région wallonne (DGRNE) a confié au GREOVA plusieurs missions d'étude portant sur l'*Actualisation et le développement de banques de données relatives aux réseaux de mesure de la qualité des eaux de surface en Région wallonne* (convention RW/GREOVA du 30 avril 2001), sur une *Contribution à l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à vocation touristique en Région wallonne* (convention RW/GREOVA du 13 février 2002), sur la *Contribution à l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à vocation touristique en Région wallonne – mise en œuvre des programmes d'actions* (convention RW/GREOVA du 4 mars 2004), sur une *Contribution au développement, au suivi et à la gestion du système de structuration de l'information acquise dans le cadre des contrats de rivières* (convention RW/GREOVA du 15 juin 2004), sur le *Soutien à l'exploitation et à la valorisation des données récoltées lors des inventaires de terrain de contrats de rivières* (convention RW/GREOVA du 8 juillet 2004), sur l'*Assistance technique relative à la problématique des autorisations de déversement d'eaux usées dans le permis d'environnement – Mise en œuvre du programme d'actions pour l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à vocation touristique en Région wallonne* (convention RW/GREOVA du 24 février 2006), sur la *Contribution au développement et à la gestion du système de structuration de l'information acquise dans le cadre des contrats de rivière* (convention RW/GREOVA du 15 mai 2006), sur l'*Assistance technique relative à la problématique des autorisations de déversement d'eaux usées dans les permis d'environnement et soutien à l'élaboration de la banque de données "permis d'environnement" – "Volet eau" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOVA du 21 juin 2006), sur l'*Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – "Assainis"* (convention RW/GREOVA du 11 octobre 2006), sur l'*Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – Assainis* (convention RW/GREOVA du 1^{er} mars 2007, sur la *Contribution au développement et à la gestion des contrats de rivière* (convention RW/GREOVA du 22 mars 2007) et sur le *Soutien à l'élaboration de la banque de données "permis d'environnement" – "Volet eau" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOVA du 1^{er} juillet 2007), sur l'*Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – "Assainis"* (convention RW/GREOVA du 1^{er} juillet 2008) et sur le *Soutien à la gestion de la banque de données "Assainis" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOVA du 1^{er} juillet 2008). Cette collaboration s'est achevée en février 2009.

I.9. Cartographie technique des domaines touristiques

Le *plan Habitat Permanent* (HP) mis en place par la Région wallonne concerne la reconversion des équipements touristiques concernés par la problématique de la résidence permanente. L'Ourthe-Amblève est touchée par le phénomène, plus particulièrement les communes d'Aywaille, d'Esneux et, dans une moindre mesure, Sprimont et Comblain-au-Pont. Dans le cadre de l'Action Pilote Intégrée Campings (cf. point III.4), le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire avait confié au GREOVA la réalisation d'une cartographie technique des équipements touristiques concernés en région Ourthe-Amblève (11 campings et 9 parcs résidentiels de week-end), l'objectif étant de resituer ceux-ci dans leur contexte environnemental: types de zone, caractéristiques des zones limitrophes, zones d'inondation, principaux équipements, proximité des commerces, desserte par les transports en commun... Ce travail, complété des données cadastrales et sociales recueillies par la coordination APIC, avait permis d'objectiver les potentialités de reconversion desdits équipements. Le GREOVA s'est vu confier, par la suite, la réalisation d'un CD-Rom méthodologique destiné à alimenter la réflexion des Communes wallonnes concernées par la problématique. Ce dernier a été présenté officiellement en avril 2005 aux représentants des Communes adhérant au plan HP.

Le GREOVA a ensuite assuré la composante technique du cycle de formation portant sur l'utilisation du CD-Rom et le processus de réflexion attenante. Il dispense depuis une assistance technique aux Communes qui en font la demande.

I.10. Collecte des déchets

Le GREOVA a très tôt été attentif à la problématique des déchets. Dès 1992, dans la foulée du premier *Plan Wallon des Déchets*, une concertation avec les partenaires locaux avait abouti, sous l'égide du GREOVA, à la reconnaissance par les autorités wallonnes d'un plan d'ensemble de six **parcs à conteneurs** en Ourthe-Amblève. Les parcs d'Aywaille, de Comblain-au-Pont, de Sprimont, d'Esneux, de Ferrières-Hamoir et d'Anthisnes-Ouffet, gérés par l'intercommunale Intradel, sont opérationnels depuis plusieurs années; les communes de Stoumont et de Lierneux, qui ont respectivement rejoint le GREOVA en 1995 et en 2004, possédaient de leur côté un parc à conteneurs géré par l'intercommunale Idelux. La concertation organisée par le GREOVA entre les Communes membres a permis de gommer diverses disparités existant au niveau du fonctionnement de ces parcs (horaires d'ouverture, etc.). Le Plan Wallon des Déchets prévoyait également la création de **décharges de classe 3** destinées aux déchets inertes; le GREOVA n'a pas ménagé, en son temps, ses efforts en vue de dégager une solution satisfaisante pour l'ensemble des Communes d'Ourthe-Amblève (décharge de Sprimont). L'accroissement important et régulier des tonnages recueillis lors des collectes des **déchets ménagers** et, partant, la nécessité de procéder à un tri favorisant leur recyclage, imposaient aux Communes de réagir; diverses réunions de concertation et d'information (sacs payants, Fost +, conteneurs à puce...) se sont tenues sur ce thème au siège du GREOVA.

Le GREOVA s'est également préoccupé de la *rationalisation et de l'optimisation des collectes de déchets ménagers* préconisées par l'intercommunale Intradel à l'horizon 2009-2010 en organisant diverses concertations sur le thème, notamment avec la direction générale de l'intercommunale. La mise en place de ce plan entraînant le découpage du territoire provincial en *zones de collectes uniformes* (effet de taille, maîtrise des coûts, uniformisation des types et fréquences de collectes, uniformisation des contenants, disparition du tourisme des déchets), les zones de collectes en milieu rural devant idéalement s'étendre, selon Intradel, à une population d'au moins 100.000 habitants, il est apparu que les Communes d'Ourthe-Amblève (ndlr: les huit Communes membres du GREOVA concernées par la problématique – Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet et Sprimont – totalisaient environ 57.000 habitants) avaient intérêt à se regrouper pour constituer, ensemble, une zone de collectes, élargissant cette zone, le cas échéant, aux Communes limitrophes afin d'atteindre la taille préconisée; divers contacts ont été pris dans ce sens. Le GREOVA s'est aussi efforcé d'établir le *coût réel* des collectes telles qu'elles sont actuellement pratiquées dans les Communes précitées par la prise en compte des différents paramètres humains et matériels intervenant dans le processus. Les résultats obtenus ont pu être comparés aux projections de coût avancées par l'Intercommunale Intradel. Ces éléments chiffrés ont permis de mieux appréhender les incidences financières de la réforme proposée. Diverses réunions d'information et/ou de concertation se sont tenues dans ce cadre au siège du GREOVA.

I.11. Groupes d'Action Locale (GAL)

Le programme LEADER, initiative communautaire financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), a pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir et agir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective à long terme par la mise en place de stratégies intégrées et de projets de développement durable. Il tend aussi à

susciter des coopérations entre territoires ruraux d'un même état ou d'états européens différents permettant d'échanger des expériences. L'élaboration d'un programme LEADER nécessite la création/mise en place d'un *Groupe d'Action Locale (GAL)* qui se constitue autour d'un thème fédérateur et définit un plan de développement stratégique qui repose sur une approche transversale centrée sur la ruralité, sur une prise en compte du long terme et sur une participation importante et organisée des populations concernées.

Dès 2008, plusieurs communes du Condroz, dont trois membres du GREOVA (Anthisnes, Clavier et Ouffet) s'étaient constituées en GAL : « Le Pays des Condruses ». Le GREOVA a étroitement collaboré depuis aux travaux de ce GAL notamment dans le cadre du PCDR d'Ouffet (cf. point I.1) et du projet COVOIT'STOP (cf. point I.5) ; il lui a également apporté un important soutien graphique (création de logos, mise en page de dépliants, flyers, etc.).

Dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020, le GREOVA s'est à son tour positionné en qualité de promoteur d'un GAL regroupant les autres communes membres du GREOVA répondant aux critères d'éligibilité posés par l'Europe : « *Le GAL Ourthe-Vesdre-Amblève* ». Il s'est chargé de l'élaboration de la Stratégie de Développement Local (SDL) de ce GAL dont le thème fédérateur « *Un territoire en confluence, des acteurs en convergence* » est issu d'un processus participatif où les forces vives des communes concernées (Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Sprimont, Stoumont et Trooz) ont apporté leur pierre à l'édifice en générant huit fiches-projets dans le domaine du *tourisme* (Sport-Nature), de la *mobilité douce*, de l'*inclusion sociale*, de la *culture*, de l'*agriculture* (circuit courts), de l'*environnement*, de la *mutualisation d'infrastructures* (supracommunalité) et de la *transition énergétique*. Le site Internet (www.galova.be) créé pour l'occasion a été un outil de travail intéressant et très utile dans l'élaboration du projet (publication de l'étude socio-économique, de l'agenda des réunions, création d'un espace citoyen, échos presse, etc.). Le dossier déposé par le GREOVA en mars 2016 n'a pas été retenu par la Région wallonne.

I.12. Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Le SDER est un document appelé à baliser le développement et l'aménagement de la Wallonie. Il constitue un outil de référence vis-à-vis des Communes ; le GREOVA a dès lors été attentif aux options proposées dans la version actualisée de celui-ci (décembre 2013). Il s'est notamment manifesté en attirant l'attention du législateur sur certaines spécificités du monde rural, parfois un peu oubliées dans le projet soumis à enquête publique, au niveau du *développement de l'habitat*, du *soutien à l'économie* et de la *mobilité durable*.

Au cours de l'exercice, le GREOVA a par ailleurs été étroitement associé à l'élaboration du *schéma directeur cyclable* de la Province de Liège basé sur le système du réseau à points-nœuds (cf. pt II.2) ; s'agissant du ressort de l'association, une première partie du réseau a été inaugurée à Tilff en mars 2017.

II. ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Par la diversité de ses potentialités, le *Tourisme* constitue une voie d'avenir pour le redéploiement de l'économie locale, régionale et européenne. Il est devenu un des principaux secteurs générateurs d'emplois et son développement induit un effet multiplicateur sur les secteurs économiques connexes. Il n'est plus considéré comme un complément saisonnier mais bien comme un *véritable outil de développement* qu'il convient de maîtriser à l'échelle de la sous-région. Initialement régi par le Décret relatif à l'organisation du tourisme du 27 mai 2004 (MB : 24/08/2004), le concept de "*Maison du Tourisme*" s'inscrivait dans le cadre global de cette réorganisation du tourisme voulue par le Gouvernement wallon.

Le GREOVA n'avait pas ménagé ses efforts afin d'affirmer l'Ourthe-Amblève comme une région touristique majeure devant bénéficier d'une telle structure; en juillet 2000, la *Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève*, regroupant les communes d'Anthignes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont, était officiellement reconnue par le Commissariat Général au Tourisme. En 2005, la commune de Lierneux, invitée à adhérer au concept par le CGT, a opté pour l'Ourthe-Amblève portant ainsi à dix le nombre des Communes membres de la Maison du Tourisme. Le contrat-programme triennal liant la Région wallonne et le GREOVA depuis l'année 2000 a été reconduit depuis à quatre reprises (2003, 2006, 2009 et 2013). En juin 2008, la commune de Clavier, membre de la Maison du Tourisme de Huy Meuse-Condroz, puis, en juin 2010, les communes de Chaudfontaine et de Trooz (Maison du Tourisme des Thermes & Coteaux) ont rejoint le GREOVA; le partenariat touristique avec ces communes s'est développé au fil des différentes rééditions et/ou mises à jour de documents touristiques édités par le GREOVA (agendas, guide A5, site Internet, etc.). La Maison du Tourisme a célébré son dixième anniversaire en septembre 2010.

L'accueil des touristes y est organisé dans un local d'environ 30 m² aménagé avec les matériaux du terroir (bois, grès, petit granit...) dans le bâtiment de l'ancien Hôtel des Grottes, à Remouchamps. Ce local est équipé d'un vaste comptoir avec vitrines incorporées exposant divers objets représentatifs des collections proposées dans les musées locaux ; plusieurs présentoirs offrent une documentation locale et régionale (WBT, FTPL et autres Maisons du Tourisme) aux touristes de passage qui disposent également d'un coin salon pour visionner une vidéo en boucle sur le tourisme en province de Liège. Différents documents (cartes, permis de pêche, guides et livres divers...) sont vendus au profit des Syndicats d'Initiative et Offices du Tourisme locaux et un panneau est réservé à l'affichage des manifestations régionales susceptibles d'intéresser les touristes (± 100 manifestations chaque année: fêtes locales, brocantes, concerts, expositions, événements sportifs, conférences, festivals, carnivals, Journées du Patrimoine, marchés de Noël...). L'accueil est assuré par une équipe trilingue (F/Nl/D) disposant d'une formation spécifique dans le secteur touristique et dans le respect des plages horaires stipulées dans le contrat-programme précité. En cas d'absence ou de fermeture, un répondeur téléphonique (F/Nl) informe le correspondant sur les heures d'ouverture et le dirige vers le site Internet de la *Maison du Tourisme* (F/Nl/D). Cette équipe est également chargée de répondre aux nombreuses demandes émises par téléphone, télécopies ou courriels; elle gère le stock de brochures et tient diverses statistiques sur les taux de fréquentation (à ce jour - 31 mars 2017 - elle a accueilli plus de 344.000 visiteurs), la nationalité des visiteurs, la nature des demandes exprimées, etc. Ces informations sont destinées à éclairer les travaux et à orienter les choix de la *Commission Tourisme* (deux réunions plénières au cours de l'exercice) chargée d'élaborer la politique souhaitée par les Communes membres en concertation avec les acteurs touristiques locaux. Elles sont

mensuellement communiquées à l'Observatoire du Tourisme Wallon et trimestriellement à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

Il convient enfin de noter que la Déclaration de Politique Régionale (DPR) prévoit sous l'actuelle législature une réduction de moitié du nombre de Maisons du Tourisme en Wallonie ; plusieurs éléments motivent le Gouvernement wallon dans cette démarche : définir des bassins touristiques mieux identifiés et réaliser des économies d'échelle au niveau promotionnel. Le ressort de la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève s'étendait à 10 communes (Anthignes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont) ; la Maison du Tourisme collaborait étroitement avec les autres communes membres du GREOVA dont Chaudfontaine et Trooz ; dans le cadre de la réforme, ces deux communes ont décidé de rejoindre la MT, la commune de Lierneux optant de son côté pour le rattachement à une entité luxembourgeoise. Le regroupement des 11 communes s'est opéré durant l'exercice et la *Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* a été reconnue officiellement le 17 mars 2017. Elle conserve bien sûr son local d'accueil à Remouchamps et dispose désormais d'une personne pour assurer l'accueil des touristes à Chaudfontaine (bâtiment de Source-O-Rama). Elle dispose également d'un nouveau logo intégrant la rivière « Vesdre », un logo destiné à s'imposer comme un label de qualité, une référence touristique renforçant l'identité du ressort.

II.1. Promotion-Information

Depuis une vingtaine d'années, le GREOVA a initié, puis progressivement amplifié, son action en faveur de la promotion touristique du ressort. Au cours de l'exercice, la gamme des outils de promotion a encore été étendue et diversifiée: produits d'appel destinés à la promotion extra-muros (Site Internet, application mobile, Newsletter, page Facebook, folder d'appel trilingue, affiches), produits de diffusion locale (guides, folders, cartes, circuits thématiques, applications mobiles, chasses au trésor, posters, cartes postales), publicités (locale, régionale, nationale), stands d'information (visuels), supports mobiles habillés aux couleurs de l'Ourthe-Vesdre-Amblève, présentoirs, etc. Il va de soi que la Maison du Tourisme diffuse également les supports promotionnels des différents opérateurs touristiques du ressort.

Pour mémoire, le GREOVA avait, en 2011, proposé à l'éligibilité des Fonds FEADER (PWDR 2007-2013, Axe 3, mesure 313) un dossier intitulé « *Modernisation et promotion de l'offre touristiques du Pays d'Ourthe –Amblève, Pays de la convivialité et consolidation du réseau d'acteurs touristiques du ressort* ». Ce projet monté en concertation avec la Cellule Europe du CGT prévoyait un ensemble d'actions visant à promouvoir l'identité et la spécificité touristique du ressort en mettant l'accent sur ses produits phares par le biais d'une communication innovante notamment tournée vers l'E-tourisme (campagne publicitaire « *Pays d'Ourthe-Amblève : Tout... près de chez vous* »); son budget s'élevait à 606.500€ pour les années 2012, 2013 et 2014, financé à 80 % par le FEADER et la Wallonie, le solde étant notamment couvert par les opérateurs bénéficiaires ; il concernait les treize communes membres du GREOVA. Le projet avait été avalisé par le Comité de sélection du PWDR et approuvé par le Gouvernement wallon en décembre 2011 (notification CGT du 22 novembre 2012). En 2015, il a entre autres bénéficié d'une extension de budget de 150.000 € permettant ainsi à la Maison du Tourisme de poursuivre les actions de même que l'intégration de *PIVOT*, base de données mutualisée permettant une meilleure diffusion de l'information touristique via le partage de connaissances avec le Commissariat général au Tourisme. La Maison du Tourisme s'était aussi engagée dans un processus de labellisation parrainé par le CGT ; ce label « Wallonie Destination Qualité » (niveau 1) lui avait été officiellement décerné pour

trois années en 2013 par le Ministre wallon en charge du Tourisme ; il a ensuite été reconduit jusqu'en 2019. Notons enfin que la Maison du Tourisme s'est vue décerner le prix wallon 2015 du « *Dynamisme territorial* » dans le cadre de la démarche Wallonie-Destination-Qualité ; ce prix a notamment permis à la Maison du Tourisme d'organiser une séance de formation au label en ses locaux (novembre 2016).

II.1.1. Publications

La plupart des publications éditées par la Maison du Tourisme peuvent être acquises/téléchargées via le site Internet de la Maison du Tourisme. Elles sont conçues en interne par le service infographique du GREOVA. L'élargissement du ressort à de nouvelles communes a été/est progressivement intégré dans les outils de promotion au fil des rééditions.

II.1.1.1. Guide Touristique (hébergements)

Avec le développement du tourisme vert, les nouvelles formules d'hébergement, intégrées au tissu rural bâti, rencontrent un succès croissant: le gîte rural, le gîte à la ferme, la chambre d'hôte, le meublé de tourisme... Depuis 1995, le GREOVA édite un guide touristique reprenant, notamment, l'ensemble de ces capacités d'hébergement de terroir, la capacité hôtelière et les différents campings avec mention de la classification officielle par épis ou par étoiles du Commissariat Général au Tourisme (CGT) de Wallonie. Ce guide détaille également l'ensemble des atouts touristiques du ressort de la Maison du Tourisme: attractions, musées, sports et loisirs actifs, producteurs du terroir, agenda des principales manifestations, centres pour séminaires ainsi que diverses autres informations susceptibles d'intérêt pour le touriste. Il fut réédité à dix reprises en version trilingue F/Nl/D (*"Pays d'Ourthe-Vesdre-Ambève"*, 11^{ème} édition - année 2016, 20.000 exemplaires au format A5 broché, 108 pages).

II.1.1.2. Passeport musées

Une douzaine de petits musées proposent, en Ourthe-Vesdre-Ambève, des collections variées et dignes d'intérêt: archéologie, préhistoire, histoire contemporaine, locale, régionale, sciences naturelles, folklore, arts et métiers d'hier et d'aujourd'hui. L'idée de créer entre eux des synergies porteuses est très vite apparue et, dès 1994, le GREOVA éditait, en version bilingue F/Nl, un passeport contenant un ensemble d'informations utiles, détaillant notamment les différents thèmes développés dans ces musées; il accordait aussi de substantielles réductions sur leurs droits d'entrée. Ce document fut réédité à quatre reprises et complété par un folder bilingue F/Nl intitulé "Musées aux portes de l'Ardenne (*"Passeport Musées Ourthe-Ambève"*, 5^{ème} édition - année 2007, 10.000 exemplaires (F/Nl) au format A6 broché, 20 pages). Au cours de l'exercice, un dépliant sur la thématique des musées a été édité (cf. : point II.1.1.12 Circuits thématiques). Ce dépliant, moins couteux et plus pratique, remplace désormais le Passeport musées.

II.1.1.3. Carte touristique - Poster

L'intérêt de pouvoir visualiser l'ensemble des atouts touristiques de la région sur une carte avait conduit dès 1989 à l'élaboration d'un premier document; celui-ci, mis à jour, fut réédité une première fois en 1995, identifiant plus de 800 sites valorisables d'un point de vue touristique dans le Pays d'Ourthe-Ambève. Cette carte fut rééditée une seconde fois en 2001 avec, au verso, un poster full quadri mettant en exergue les principaux atouts de la région. Ce document figure en bonne place (encadré) dans les principales structures d'accueil touristique de la région (Syndicats d'Initiative, Offices du Tourisme, attractions, hôtels, hôtel IBIS de Bonnelles...); il a aussi été communiqué aux Maisons du Tourisme limitrophes. En 2014, une carte touristique mise à jour a également été imprimée sur panneaux (placement dans le bureau d'accueil de la Maison du Tourisme ainsi que dans ou aux abords des musées).

(“*Carte touristique Ourthe-Amblève/Poster Ourthe-Amblève*”, 3^{ème} édition - année 2001, échelle 1/35.000, 5.000 exemplaires au format 70 x 100 cm, plis accordéon, 250 non pliés pour affichage). Ce document est actuellement épuisé.

II.1.1.4. Carte Mountainbike

La pratique du vélo est devenue une discipline sportive de plus en plus populaire qu’il convient de rencontrer en termes de développement touristique. La plupart des Communes membres développent ce produit sur leur territoire (circuits balisés, cartes...) et diverses initiatives extérieures à notre région témoignent de l’intérêt grandissant pour ce secteur du tourisme sportif. Le GREOVA s’est efforcé de coordonner les différents itinéraires de manière à stimuler un réseau cohérent au niveau régional. L’ensemble de ces circuits a fait l’objet d’une publication de l’Institut Géographique National (“*Circuits Mountainbike, Pays d’Ourthe-Amblève*”, 4^{ème} édition - année 2015, échelle 1/50.000, 1.000 exemplaires au format 45 x 90 cm, plis accordéon). Ce document sera réédité au cours du prochain exercice.

II.1.1.5. Folder d’appel

La mise en place de la Maison du Tourisme et, partant, l’apport de nouvelles ressources tant humaines que financières, permet de développer la promotion du ressort sur d’autres marchés. Il importe dès lors de pouvoir disposer du matériel de promotion adéquat à destination des foires et salons, des points d’information gérés par l’Office de Promotion du Tourisme (WBT) en Belgique et à l’étranger, des réseaux de présentoirs touristiques, etc. Le GREOVA édite donc un *folder d’appel* quadrilingue mettant en exergue les principaux attraits du ressort sur le plan touristique. Au cours de l’exercice, il a été réédité sur la thématique de la campagne “*Tout... près de chez vous*” en 10.000 exemplaires F/NI/D au format 10 x 21 cm, plis roulés.

II.1.1.6. Cartes postales

L’impression de cartes postales mettant en exergue les principaux atouts touristiques du Pays d’Ourthe-Vesdre-Amblève et mentionnant les coordonnées de la Maison du Tourisme et de son site Internet (cf. point II.1.1.8) est de nature à compléter utilement la gamme des articles de promotion. Outre la vente directe, ces cartes sont gracieusement mises à la disposition des gestionnaires d’hébergement touristique (hôtels, campings, chambres d’hôtes, gîtes ruraux, gîtes à la ferme et meublés de tourisme) afin que ceux-ci les offrent à leur clientèle de passage. Cette formule permet de les sensibiliser au rôle important qu’ils doivent jouer dans la chaîne de l’information et de la promotion touristique de leur région; ce cadeau d’accueil est sans nul doute apprécié par les touristes de passage et l’envoi des cartes postales permet ainsi d’assurer la promotion de l’Ourthe-Vesdre-Amblève auprès des destinataires finaux. Enfin, ces cartes sont proposées aux visiteurs des foires et salons touristiques et régulièrement jointes aux envois de documentation. Les treize cartes postales multiphotos conçues par le GREOVA mettent en valeur les sites naturels de l’Ourthe-Vesdre-Amblève, son patrimoine bâti, ses principales attractions touristiques, les activités sportives, les manifestations conviviales, etc. (“*Cartes postales Ourthe-Vesdre-Amblève*”, 3^{ème} édition - année 2011, 13 x 1.000 exemplaires au format standard).

II.1.1.7. Folders “JOURNÉES DU PATRIMOINE”

Traditionnellement, le GREOVA se charge d’assurer chaque année la promotion des sites et activités proposés en Ourthe-Vesdre-Amblève dans le cadre des Journées du Patrimoine (4.875 visiteurs en 2016). Dans ce contexte, le GREOVA a notamment édité sa traditionnelle brochure bilingue (F/NI) reprenant le programme des activités proposées dans le ressort ainsi qu’un dépliant reprenant un circuit découverte sur le thème de l’année organisé conjointement par/sur les communes de Lierneux, Stoumont et Trois-Ponts. (“*Journées du Patrimoine :*

Patrimoine religieux et philosophique", édition 2016, 12.000 exemplaires F/Nl au format A5, broché, 16 pages).

II.1.1.8. Site Internet, application mobile et page Facebook

En 2001, le GREOVA mettait en ligne un premier site Internet mettant en exergue les principaux attraits touristiques du ressort (www.ourthe-ambleve.be). Ce site, régulièrement mis à jour depuis, a fait l'objet en 2012 d'un important relookage intégrant notamment la base de données « *Pivot* » de Commissariat Général au Tourisme ; cette version mise en ligne au cours du premier semestre 2013 a été adaptée depuis pour les périphériques mobiles (smartphones et tablettes). Le site Internet est équipé d'un module statistique (GOOGLE ANALYTICS) qui a comptabilisé 5.628 visiteurs en moyenne mensuelle durant l'exercice. Durant l'exercice, le site a subi divers ajustements liés à la réforme des Maisons du Tourisme (cf. point II.1). Un nouveau nom de domaine (www.ovatourisme.be) a été installé, de même que ses équivalents en néerlandais et en allemand (www.ovatoerisme.be et www.ovatourismus.be).

Le GREOVA s'efforce aussi de suivre les multiples évolutions d'Internet en se positionnant dans d'autres médias connectés :

- une *application mobile* disponible dans les stores *Google Play* et *App Store* sous l'appellation *Ourthe-Amblève* ; celle-ci, opérationnelle depuis le 31 mars 2014, met à disposition des utilisateurs de périphériques mobiles l'ensemble de l'offre touristique, et ce, hors connexion Internet ; elle a été téléchargée plus de 2.920 fois au 31 mars 2017 ; cette application sera adaptée au nouveau territoire dans le courant du prochain exercice.
- la création, depuis 2012, d'une *page Facebook* régulièrement mise à jour par le personnel de la Maison du Tourisme (www.facebook.com/tourismeOVA) enregistre actuellement 746 mentions "J'aime" ;
- les spots vidéos "*Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève, TOUT... près de chez vous !*", mis en ligne sur la chaîne YouTube "*GREOVA*" ont été visionnés 39.830 fois depuis le mois de juin 2014.
(https://www.youtube.com/channel/UCYUUpweVhIN_gUj48JJvHNg).

II.1.1.9. Présentoir mini-flyers

Les propriétaires d'hébergements (chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels, campings, etc.) constituent un maillon important dans la chaîne de l'information; il est donc primordial de les sensibiliser à cette mission; il est aussi nécessaire qu'ils puissent disposer d'outils appropriés destinés à informer la clientèle sur l'ensemble des attraits touristiques de leur région (attractions, musées, loisirs actifs, événementiel, promenades, etc.); il convient aussi que ces outils soient idéalement peu coûteux et, le cas échéant, modulables notamment lorsque le ressort touristique concerné est important. D'où l'idée de créer un *présentoir* cartonné destiné à recueillir un ensemble de fiches ou *mini-flyers* bilingues F/Nl (90 % de la clientèle). Au cours de l'exercice, les présentoirs ont fait l'objet d'une réédition sur la thématique de la campagne "*Tout... près de chez vous*" (présentoir pour mini-flyers, 36 cases/36 flyers/dépliants différents 9 x 5 cm – 3^e édition – année 2015 – 300 présentoirs/36x5.000 flyers/dépliants).

II.1.1.10. Affiches / Flyers

L'identité et la notoriété d'une région sur le plan touristique sont aussi fonction de la *cohérence de l'image* (logo, charte graphique...) qu'elle véhicule à travers ses différents vecteurs de communication; on verra par ailleurs l'importance que constitue l'événementiel dans le développement touristique du ressort (cf. point II.1.5); d'où l'intérêt de fortifier cette

image via l'affichage. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice, le GREOVA a poursuivi la diffusion de l'affiche générique "*Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève, Tout... près de chez vous*" en trois versions linguistiques (F/NL/D) et offert ses services pour la conception graphique de 76 affiches, 37 flyers et 42 autres supports de promotion concernant des manifestations/événements qui se sont déroulés dans le ressort: *Anthisnes-Nandrin (Anthisnes), panneaux promenades (Anthisnes), Journée de la Convivialité (Aywaille), Emploi Aywaille (Aywaille), Fête du Fromage (Aywaille), Fête nationale (Aywaille), Fête médiévale (Aywaille), Foire agricole (Aywaille), Foire du Vin (Aywaille), Promenade « chien » adeps (Aywaille), Marché de l'Avent (Aywaille), Marché de Noël du Monde (Aywaille), Balade de Ninglinspo (Aywaille), Si Montjardin m'était conté (Aywaille), Café futé (Aywaille), Fête à la Ferme (Aywaille), Expo d'Art (Aywaille), Expo « J'avais 10 ans en 1960 » (Aywaille), Marche gourmande (Aywaille), Tournoi de sixte (Aywaille), Aqualine (Chaufontaine), Balade gourmande (Chaufontaine), Repair Café (Chaufontaine), Goûtercyclette (Chaufontaine), Salon des Viticulteurs (Chaufontaine), Marché des Saveurs (Chaufontaine), Fête des Claviérois (Clavier), Fête « Sports et Famille » (Comblain-au-Pont), FIM Trial World 2016 (Comblain-au-Pont), HoReCa (Comblain-au-Pont), Foire aux Légumes (Comblain-au-Pont), Petit-déjeuner local et santé (Comblain-au-Pont), « Je Commerce à Comblain » (Comblain-au-Pont), Fête nationale (Esneux), Activités de printemps (Esneux), Expo « Bistro » (Esneux), Expo « livres » (Esneux), Balade gourmande (Esneux), Balade de voitures anciennes (Esneux), Tilff Condroz Tilff (Esneux), Expo Zig Zag Nord (Esneux), Chorale « La Bande à Eole (Esneux), Marché de Noël (Esneux), Laetare de Tilff (Esneux), Esneux Rétro (Esneux), Brocante « Au pied du Clocher » (Ferrières), La Transferrusienne (Ferrières), Expo au Mak'Art (Ferrières), Expo « Emile Pasquasy » (Ferrières), Expo « Des Hommes et des Anges » (Ferrières), Grand feu de Burnontige, (Ferrières), La Marelle en Musique (Ferrières), Domaine de Palogne : affiches et dépliants divers, Musée de la Boulangerie, Stages d'été, Barbecue, balades contées (Ferrières), Hamoir 44 (Hamoir), Comblain-la-Tour Jazz Festival (Hamoir), Boîte à vivre (Hamoir), Brocante (Hamoir), Concours photo (Hamoir), Franc Marché (Hamoir), Fête à Fairon (Hamoir), Brocante (Lierneux), Expo Bastin (Lierneux), Pâques 2016 (Lierneux), Journées portes ouvertes à l'école (Lierneux), 14^e Chapitre de la Confrérie « Les Saveurs de la Lienne » (Lierneux), Ouffet médiéval (Ouffet), Photos d'aujourd'hui (Ouffet), Concert Viennois (Ouffet), Brocante du Design et des Puces Vintage (Sprimont), Le Canard Gourmand (Sprimont), Journées Fermes ouvertes (Sprimont), Fête à la Ferme (Sprimont), Parcours d'artistes (Sprimont), Danse orientale (Sprimont), Fête du Potiron (Sprimont), Passeur de mémoire (Sprimont), Pierre locale (Sprimont), Foire du Vin « Beaujolais » (Sprimont), Balade gourmande du Fifty-One (Sprimont), Fête de la Saint-Gilles (Stoumont), Le Fagotin (Stoumont), Le Fagotin « Bien-Être » (Stoumont), Marche adeps (Trooz), Les Alexpicuriales (Trooz), Fête d'Halloween (Trooz), Expo Imperia (Trooz), Salle de Forêt (Trooz) Balade gourmande (Trooz), Concert Matango (Trooz), Marche adeps (Trooz), etc. Tous ces documents adoptent la même charte graphique.*

II.1.1.11. Guide gastronomique "Les Bonnes Tables d'Ourthe-Vesdre-Amblève"

Les retombées économiques liées au tourisme se situant essentiellement au niveau du secteur HORECA, il importait de pouvoir proposer un relevé exhaustif des établissements proposant petite ou grande restauration ainsi que des producteurs du terroir du ressort. Un premier guide reprenant les coordonnées de ceux-ci a été édité en 2007; il a ensuite été réédité en 2009 puis en 2012. ("*Les Bonnes Tables d'Ourthe-Vesdre-Amblève*", 3^{ème} édition – 2012-2013, 30.000 exemplaires au format A4 broché, 16 pages).

II.1.1.12. Circuits thématiques

La région Ourthe-Vesdre-Amblève possède un patrimoine naturel exceptionnel et un bâti qui témoigne de la petite et de la grande histoire de la région; il convenait de pouvoir faire découvrir aux touristes de passage ces différentes facettes ou aspects prestigieux, typiques, étonnants, voire insolites du ressort. D'où l'idée de proposer des circuits à thèmes à la découverte du territoire. Parmi les premières thématiques retenues figuraient: la *Nature*, la *Pierre* (symbole de l'Ourthe-Amblève), les *Châteaux* et le *Sacré*. La première édition (F) avait suscité un vif intérêt auprès des visiteurs. En 2012, les dépliants ont été réédités en version trilingue (F/Nl/D) et complétés par deux nouvelles thématiques: les *Légendes* et le *Tourisme mémoriel*. La thématique des Musées est venue compléter la collection qui a été rééditée dans son ensemble en trois langues (F/Nl/D) voire en quatre langues (F/Nl/D/GB) pour le Tourisme mémoriel (« Circuits thématiques » - 3^{ème} édition – année 2013, 118.000 exemplaires/22 versions (F/Nl/D/GB), au format 10x25 cm, plis parallèles). En 2015, une brochure intitulée *Par monts et par vaux* (F/Nl/D) reprend par commune du ressort une promenade pédestre emblématique ; elle a été rééditée en raison de son succès ("*Par monts et par vaux*" – 2^{ème} édition – année 2015, 11.000 exemplaires/3 versions (F, Nl, D), au format 10x21cm broché, 32 pages).

II.1.1.13. Chasses au Trésor

Dès 2013, la Maison du Tourisme testait à Remouchamps une nouvelle activité touristique : les « *Chasses au Trésor* ». Il s'agit de balades ludiques à l'attention des familles ; les enfants doivent répondre à des questions tandis que leurs parents découvrent différents centres d'intérêt situés le long du parcours ; à l'arrivée, les différentes réponses permettent d'obtenir un code qui ouvre un coffre situé dans un bureau d'accueil. Le coffre contient bonbons, gadgets,... et un magnet faisant partie d'une collection. Quant au parcours, il passe à proximité de commerces locaux (HoReCa, glacier...). Avec cette activité, le GREOVA souhaite notamment soutenir l'économie locale et dynamiser les musées, en perte de visiteurs. De nouvelles chasses au trésor ont par la suite été mises en place à Anthisnes (Avouerie), Comblain-au-Pont (Musée du Pays d'Ourthe-Amblève), Ferrières (Domaine de Palogne), Hamoir (Office de Tourisme), Stoumont (Musée December '44), Chaudfontaine (Royal Syndicat d'Initiative), Tilff (Office du Tourisme), ainsi qu'à Harzé, lors de la *Fête du Fromage*.

II.1.1.14. Farde de documentation

L'abondance de documentation concernant les attraits touristiques du ressort justifiait la réalisation d'un *contenant* digne de la région à promouvoir; le GREOVA a donc conçu une *farde de documentation*. Outre diverses photos représentatives, ce document mentionne, notamment, les coordonnées des structures d'accueil touristique du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève (Maison du Tourisme, Offices du Tourisme, Syndicats d'Initiative) en les positionnant sur une carte succincte présentant les atouts majeurs du ressort. (*Farde de documentation "Le Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève"*, full quadri recto, grisé verso, encoche pour carte de visite, 10.000 exemplaires au format A4).

II.1.1.15. Divers

Outre la conception et la diffusion des diverses publications précitées, le GREOVA a également poursuivi son soutien (conseils, graphisme, traductions vers le néerlandais et l'allemand) à la réalisation de divers documents promotionnels pour les sites et attractions du ressort. A titre d'exemples, citons: la création de *logos*; la *conception d'affiches, de flyers, d'invitations, d'encarts publicitaires, de dépliants et de sites Internet* (Fête du Fromage, Carnaval de Tilff, Party Cyclette) destinés à promouvoir plus d'une trentaine de

manifestations; la *conception de folders ou de guides touristiques*; la *rédaction d'un road book touristique* (F/NI) pour les participants au Rallye 4x4 au Pays d'Ourthe-Amblève; la *confection de bâches publicitaires* pour la promotion de manifestations, la *réalisation de gadgets publicitaires* (tabliers, bics, lanyards, casquettes, parapluies, clés USB, magnets, t-shirts...), etc. Au cours de l'exercice, le GREOVA a notamment mis en page une farde de promotion touristique du ressort dans le cadre d'une mission économique de la Province de Liège en Chine (novembre 2016).

II.1.2. Publicités

Le GREOVA assure également la promotion des attraits touristiques de l'Ourthe-Vesdre-Amblève par l'*insertion d'encarts publicitaires* dans la presse, dans des brochures, cartes, guides ou dépliants touristiques, par voie d'*affichage*, par *des liens internet*, par la *diffusion de spots audiovisuels*, par *l'utilisation de supports mobiles habillés (SMART, Bus TEC)*, par *divers gadgets*, etc.:

- Une importante campagne radio/Web (VivaCité, Nostalgie Limburg, Radio Prima, RTC, YouTube – F/NI/D);
- trois encarts dans l'"*Agenda de l'Eté 2016*" de la FTPL (F/NI/D);
- une page dans l'édition 2016 du "*Petit Futé Liège*" (F/NI);
- trois pages dans la brochure "*Info tourisme Benelux*";
- Une page dans le supplément Outdoor de la DH
- insertions dans "*La Meuse*"
- divers encarts publicitaires ciblant l'événementiel du ressort dans les toutes-boîtes régionaux PROXIMAG, KESKISSPASS, LA REFERENCE et VLAN ainsi que dans les bulletins communaux du ressort;
- utilisation d'un *support publicitaire mobile habillé* aux couleurs de l'Ourthe-Amblève relettré en 2013 (SMART);
- divers *liens* de sites touristiques vers www.ourthe-ableve.be / ovatourisme.be;
- divers *gadgets promotionnels* mentionnant les coordonnées de la Maison du Tourisme et/ou le logo Ourthe(-Vesdre)-Amblève: valisette plastique/papier, t-shirt, tablier, casquette, stylo à bille, autocollants, porte-clés "lanyard", bonbon "Flow pack", verre de dégustation, mange-debout, parapluie, parasol;
- Roll up et autres visuels de stand;
- cartes de voeux;
- etc.

II.1.3. Foires - Salons - Workshops - Manifestations (stands)

Il importe que la Maison du Tourisme puisse faire valoir les attraits touristiques de l'Ourthe-Vesdre-Amblève sur les foires et salons spécialisés en Belgique et, dans la mesure du possible, à l'étranger. A cet effet, le GREOVA s'est doté de visuels de stand (F/NI/D) mettant en exergue les lignes de force du tourisme en Ourthe-Vesdre-Amblève: le patrimoine (bâti ou naturel), les attractions, les loisirs actifs, l'événementiel et l'hébergement de terroir. L'animation, lorsque le stand le permet, est complétée par une dégustation de produits du terroir ; l'accent est aussi mis sur le caractère convivial de l'événementiel. Le personnel est habillé aux couleurs de l'Ourthe-Amblève (jeans, t-shirt avec la mascotte Agathe et bodywarmer noir avec logo Ourthe-Vesdre-Amblève). En mars 2017, des tenue arborant le nouveau logo de la Maison du Tourisme ont été commandés (bodywarmers, t-shirts, polos, polaires, tabliers).

Au cours de l'exercice, la Maison du Tourisme a participé au salon "*Retrouvailles*" (Liège, septembre 2016), au salon "*TourNatur*" (Düsseldorf (D), septembre 2016), au salon "*Vert-*

Bleu-Soleil" (Liège, février 2017), au salon "*Fiets en Wandelbeurs*" (Gand, février 2017) et au happening "*La Wallonie en Flandre*" (Anvers, mars 2017).

Dans un même ordre d'idées, elle était également présente avec un stand d'information lors de manifestations organisées dans le ressort: "*Foire artisanale de Fraiture*" (Sprimont, mai 2016, OT Sprimont), "*Louveigné, Village de la Poterie et de la Céramique*" (Sprimont, juillet 2016, OT Sprimont), "*Fête du Fromage*" (Harzé, août 2016), "*Le Livre en Fête*" (Chanxhe, août 2016, OT Sprimont), "*Party Cyclette*" (Ourthe-Vesdre-Amblève, septembre 2016) et "*Fête du Potiron*" (Sprimont, septembre 2016, OT Sprimont).

Signalons enfin la présence du personnel de la Maison du Tourisme lors d'autres manifestations majeures du ressort (dépôt et/ou distribution de banderoles, brochures, dépliants, agendas, gadgets): "*Les Médiévales d'Ouffet*" (Ouffet, avril 2016), "*Liège-Bastogne-Liège*" (Remouchamps, avril 2016), "*Les Anthinoises*" (Anthisnes, avril 2016), "*Festival de Jazz à Comblain-la-Tour*" (Hamoir, juillet 2016), "*Foire du Vin*" (Aywaille, juillet 2016), "*Manches de championnat du monde de moto Trial FIM*" (Comblain-au-Pont, juillet 2016), "*Fête du vin*" (Ferrières, juillet 2016), "*Rencontres Internationales de Sculpture de Sprimont - RISS*" (Sprimont, août 2016), "*Brocante de Hamoir*" (Hamoir, août 2016), "*Brocante de Tilff*" (Esneux, août 2016), "*Bucolique festival*" (Ferrières, août 2016), "*Les 48 heures de La Gleize*" (La Gleize, août 2016), "*Fête médiévale à Remouchamps*" (Aywaille, août 2016) et "*Brocante de Poulseur*" (Poulseur, août 2016).

Au cours de l'exercice, la Maison du Tourisme a également organisé la deuxième édition de *Party Cyclette*, fête du vélo sur le RAVeL de l'Ourthe (environ 1.000 visiteurs – www.partycyclette.be); cet évènement avait pour objectif de présenter l'offre touristique du ressort sur un parcours situé sur les communes de Comblain-au-Pont, Esneux et Sprimont. Une large promotion a été effectuée dans ce cadre.

II.1.4. Relations Médias

En dehors de la publicité proprement dite, la *promotion via les médias* constitue un élément clé dans la valorisation du potentiel touristique d'une région. La Maison du Tourisme s'efforce donc d'entretenir des rapports réguliers et cordiaux avec la presse locale et régionale (cf. point IV.6).

Au cours de l'exercice, le GREOVA a organisé deux *rencontres de presse* à Harzé et à Remouchamps afin de promouvoir les attraits du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève, l'agenda des manifestations touristiques et les produits du terroir du ressort ; il a aussi participé à trois *conférences de presse* organisées par des opérateurs touristiques des Communes membres et répondu à diverses sollicitations ponctuelles de journalistes; il a aussi diffusé divers *communiqués de presse*. Rappelons enfin la récurrence des partenariats avec la RTBF (VivaCité + collaborations dans le cadre des émissions TV « Les Ambassadeurs », "La Meuse", les toutes boîtes "Proximag" et "Les Annonces-Vlan", ainsi que "La Référence" concernant l'agenda des manifestations touristiques du ressort.

II.1.5. Agenda des manifestations

L'*événementiel*, selon certaines études, constitue, dans 25% des cas, un élément déclencheur de visite; il constitue un des attraits touristiques importants de notre région. Il importe en conséquence d'informer correctement et le plus complètement possible le grand public et les touristes potentiels sur les nombreuses manifestations organisées dans la région: événements culturels et sportifs, fêtes et marchés locaux, brocantes, festivals, carnivals, expositions,

conférences, marchés de Noël, etc. Cette information est également utile aux organisateurs de manifestations afin d'éviter, dans la mesure du possible, le télescopage d'événements majeurs. Au cours de l'exercice, le GREOVA s'est donc efforcé de diffuser une information adéquate à différents niveaux:

- . un *agenda annuel* (F/NI/D) positionné sur le web site *www.ovatourisme.be* (mise à jour hebdomadaire); ce service est opérationnel depuis septembre 2001;
- . un *agenda calendrier* annuel (cartonné) reprenant les principales manifestations; première édition en 2003, rééditée annuellement depuis;
- . un *agenda trimestriel* en version papier édité en collaboration avec la FTPL (tiré au format A5, de 3.000 à 6.000 exemplaires suivant les saisons) diffusé via les acteurs locaux du tourisme; ce service est opérationnel depuis novembre 2002;
- . un *agenda électronique* (F/NI/D) adressé par courriel aux institutionnels et aux professionnels du tourisme ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande (diffusion suivant l'actualité touristique: 5.114 correspondants au 31 mars 2017 dont 769 néerlandophones et 74 germanophones); ce service gratuit, opérationnel depuis janvier 2002, a été relooké sous forme de *newsletter* en mars 2008 puis en juillet 2012, en mai 2013 et en mai 2016;
- . une page sur le réseau social "*Facebook*" mise en ligne en 2012 et tenue régulièrement à jour (*facebook.com/tourismeOVA* – 746 mentions "J'aime" au 31 mars 2017).

II.1.6. Sensibilisation de la population locale

Le développement harmonieux d'un tourisme de terroir tel celui qui est prôné en Ourthe-Vesdre-Amblève passe aussi par une information adéquate et une participation active de la population locale; diverses actions ont été menées dans ce sens au cours de l'exercice:

- . publicité dans les toutes-boîtes et dans les Bulletins communaux d'information du ressort sur les aides publiques accordées en ce qui concerne l'aménagement des hébergements de terroir (gîte rural, chambre d'hôte, meublé de tourisme, gîte à la ferme...) et sur l'importance de demander leur labellisation;
- . implication de la Maison du Tourisme dans les réunions citoyennes organisées dans le cadre des Plans Communaux de Développement Rural (cf. point I.1);
- . stand de la Maison du Tourisme lors de diverses manifestations organisées dans le ressort (cf. point II.1.3);
- . promotion de manifestations touristiques dans les toutes-boîtes régionaux;
- . promotion des produits du terroir Ourthe-Amblève qui sont régulièrement mis en valeur lors de diverses manifestations (cf. point II.7);
- . exposés dans différents Services Clubs et associations du ressort (Syndicats d'Initiative, Offices du Tourisme, etc.) afin de sensibiliser leurs membres aux diverses actions menées ou à mener en faveur de la promotion touristique de la région;
- . participation aux travaux de l'asbl TARPAN Anthisnes-Esneux (cf. point II.3);
- . etc.

II.2. Ingénierie touristique

Le GREOVA développe aussi diverses compétences techniques dans le domaine touristique. La gestion du dossier TARPAN (cf. point II.3) lui avait notamment permis d'acquérir une expérience reconnue dans le *domaine du balisage des chemins et sentiers touristiques* (connaissance de la législation, montage des dossiers de subsidiation, pratiques du balisage, etc.). Au cours de l'exercice, le GREOVA n'a pas ménagé ses efforts en termes de conseils et de formations dans le domaine en faveur des Communes membres et d'associations. La maîtrise de l'outil informatique et la gestion d'une importante banque de données touristiques numérisée lui permettent aussi de se positionner avantageusement dans le domaine de la cartographie touristique et des médias innovant dans le secteur. Le GREOVA a notamment

conçu, en collaboration avec l'IGN, diverses cartes touristiques regroupant les itinéraires pédestres, équestres et VTT des communes d'Anthisnes et Esneux (cf. point II.3) ainsi que de Sprimont, Ouffet et Comblain-au-Pont; il a également réalisé divers panneaux d'information (16) reprenant les promenades des communes d'Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont ; ("Résurgence du Moulin"), Esneux et Ouffet et amélioré la signalisation du bureau d'accueil de la Maison du Tourisme (panneaux directionnels de type F35). Il a enfin participé à l'élaboration de la signalisation touristique au niveau provincial.

Lors des consultations citoyennes organisées dans le cadre des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR) d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Sprimont et Stoumont de nombreuses voix se sont exprimées en faveur d'une *liaison cyclo-pédestre de type RAVeL* le long de l'Amblève compte tenu de l'intérêt touristique et donc économique d'une telle infrastructure mais aussi des aspects liés à une mobilité douce et plus sécurisée que celle des voies rapides desservant actuellement la vallée (cf. point I.1). Le GREOVA a été chargé par la Région wallonne d'une étude de faisabilité concernant ce projet ; le rapport final de l'étude est disponible à l'adresse Internet <http://ravelambleve.ourthe-ambleve.be>. Le GREOVA a ensuite poursuivi son lobbying en vue de concrétiser le projet ; il s'est notamment inscrit dans une démarche de portefeuille de projets éligibles aux Fonds Européens de Développement Régional (FEDER 2014-2020) intitulé : *Promotion de la mobilité douce et requalification d'espaces touristiques prioritaires en périphérie sud de la métropole liégeoise* (portefeuille de projets FEDER numéro 878658-795495 déposé le 13 mai 2014). Parmi les projets proposés, citons également le réseau cyclable à points-nœuds Ourthe-Vesdre-Amblève (CyclOVA). Dans l'optique de développer de nouveaux produits touristiques et aussi d'amplifier les efforts en faveur d'une mobilité douce respectueuse de l'environnement, une réflexion a également été lancée sur la mise en place d'un système de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Afin d'obtenir des moyens financiers pour les investissements en matériel, deux dossiers (CyclOVA et VAE) ont aussi été déposés auprès de l'asbl Liège Europe Métropole (Conférence des Elus de la Province de Liège) qui a par ailleurs lancé l'étude d'un Schéma directeur cyclable pour la Province de Liège (cf. I.12). Pour la région il est important d'effectuer un travail de terrain au plus proche des réalités du ressort en travaillant en synergie avec la Province de Liège (FTPL), le CGT et des organismes comme Pro Vélo ou le GRACQ.

II.3. Réseau TARPAN

Un nombre croissant de personnes profitent de leurs loisirs pour parcourir à pied, à cheval, à vélo, voire à skis de fond, les chemins et sentiers de Wallonie. Ce tourisme diffus constitue, pour le milieu rural, un apport économique non négligeable; il convenait de l'encourager et de le développer. Partant de ce constat, la Fondation Roi Baudouin avait lancé dès 1995 une série d'actions pilotes centrées sur la promenade, la randonnée et la découverte du patrimoine: les réseaux TARPAN (Tourisme, Accueil, Randonnée, Patrimoine, Agriculture, Nature). Le GREOVA avait activement contribué au montage du dossier de candidature du partenariat Anthisnes-Esneux qui fut l'un des quatre lauréats wallons (sur 29) primés par la Fondation et dotés d'un subside de 25.000 euros destiné à concrétiser différents objectifs touristiques. Encadré et accompagné par des experts de la Fondation, le partenariat mis en place, constitué dans un premier temps en association de fait puis en asbl, s'est attaché à dresser l'inventaire de la situation existante (patrimoine, accueil, circuits balisés, promotion-information) et à élaborer un plan de développement du réseau définissant diverses priorités dont le balisage des circuits. Les communes d'Anthisnes et d'Esneux ont confié leur dossier de balisage au GREOVA en le chargeant de concevoir les schémas d'implantation, de conduire les dossiers auprès des Administrations concernées et de contrôler l'exécution, le suivi et la réception des travaux. Le GREOVA a également été chargé de la conception des panneaux d'information jalonnant les promenades (13). Le GREOVA a aussi finalisé, en collaboration avec l'IGN

(pour l'impression), une carte reprenant l'ensemble des promenades pédestres et VTT sur les deux Communes. Celle-ci a été officiellement présentée lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre de l'inauguration précitée. D'autres projets sont actuellement en cours, notamment la réalisation de fiches techniques pour les différentes promenades. La version française des fiches de la commune d'Esneux était disponible; la version néerlandaise de ces fiches a été éditée en 2014.

Depuis la mise en place du partenariat, le GREOVA gère les contacts avec les différentes institutions et administrations, assure la coordination entre les partenaires du projet (\pm 35 personnes et/ou associations), le secrétariat des assemblées (Assemblée générale et Conseil d'Administration) ainsi que la gestion des comptes de l'asbl.

II.4. Balisage et entretien de chemins et sentiers touristiques

Depuis plusieurs années, le GREOVA assure un rôle de coordination dans la mise en place de réseaux balisés de promenades en Ourthe-Vesdre-Ambève en intégrant les différents réseaux communaux et en vérifiant la compatibilité des balisages. Outre les dossiers des communes d'*Anthisnes* et d'*Esneux* (cf. point II.3), le GREOVA a collaboré avec les communes d'*Aywaille* (numérisation des réseaux pédestres, équestres et VTC, cartes générales et de détail pour l'implantation du balisage, panneaux de départ), de *Sprimont* (cartographie des promenades pédestres, équestres et VTT), de *Hamoir* (aide à l'élaboration du réseau pédestre), d'*Ouffet* (cartes de travail pour la définition des itinéraires) et de *Comblain-au-Pont*.

Par ailleurs, la problématique du balisage (pédestre, équestre, VTC) et de l'entretien (nettoyage, élagage...) des chemins et des sentiers touristiques, voire de la "réouverture" d'anciennes liaisons vicinales, ou encore la mise en valeur et/ou l'entretien de sites naturels remarquables, se pose souvent avec acuité dans la plupart des communes d'Ourthe-Vesdre-Ambève. Bien que disposant du matériel d'entretien nécessaire (débroussailleuse, tondeuse...), les Communes rurales ne peuvent que trop rarement distraire une équipe du personnel en place afin d'assurer l'entretien de leur "patrimoine vert". Le personnel à affecter à ces tâches est en effet nettement insuffisant, d'où l'idée de créer une structure d'entretien commune à l'ensemble du territoire Ourthe-Vesdre-Ambève et reposant, quant à son fonctionnement, sur le Programme de Transition Professionnelle (PTP). Dès 1998, le GREOVA avait introduit un dossier dans ce sens auprès de la Région wallonne et obtenu, pour trois années, une équipe de huit travailleurs; ce projet a été reconduit à six reprises: en novembre 2001, en février 2005, en octobre 2007, en octobre 2010, en octobre 2013 et en octobre 2016. Au cours de l'exercice, ces travailleurs ont été détachés dans les Communes intéressées par le projet: *Aywaille*, *Clavier*, *Esneux*, *Hamoir* et *Sprimont*. Un projet similaire (Wallo'Net II), initié par le Ministre wallon du Tourisme, a permis l'embauche de quatre travailleurs supplémentaires; ceux-ci sont affectés à l'entretien des promenades des communes d'*Anthisnes*, d'*Aywaille*, de *Clavier* et de *Hamoir*.

II.5. Musée communal Ourthe-Ambève (Comblain-au-Pont)

Deux membres du personnel du GREOVA (un équivalent temps plein), détachés au *Musée communal Ourthe-Ambève*, apportent une aide logistique au Syndicat d'initiative de Comblain-au-Pont pour la gestion du musée ainsi que de la Maison des Découvertes : correspondance, recherche de documents pour la salle de lecture, accueil (renseignements divers, historiques, etc.), bilans de fréquentation, dossiers de presse, réservations et organisation de visites guidées, conférences, expositions, etc. Ce musée constitue également une antenne de la Maison du Tourisme dans la mesure où les touristes de passage peuvent s'y documenter sur les attraits touristiques régionaux.

II.6. Centre de loisirs des “Prés de Tilff” (Esneux)

Le Centre de loisirs des “*Prés de Tilff*”, ancré au bord de l’Ourthe à Tilff, accueillait jadis une moyenne de 75.000 visiteurs par an; il fut fermé en 2000 car sa remise en état nécessitait d’importants investissements. La Maison du Tourisme a été associée par la Région wallonne à l’évolution de ce dossier (représentation dans le Conseil d’Administration de l’asbl chargée de la gestion du site) qui a connu divers développements ces dernières années: remise en état partielle du site, suivi des contacts avec les pouvoirs subsidiants (CGT, FEDER, FTPL), recherche de repreneurs... et/ou d’une nouvelle affectation du site. L’asbl a finalement été mise en liquidation en 2013.

II.7. Valorisation des produits du terroir

Le développement d’un tourisme de terroir justifie pleinement la promotion des produits locaux, notamment dans le domaine agro-alimentaire. C’est ainsi que, dès 2002, le GREOVA avait activement participé à l’organisation de la *XXVII^e étape du Tour des Terroirs de Wallonie* dans le cadre du *Village des Crèches d’Ouffet* en collaboration avec l’Office des Produits Wallons (OPW). A cette occasion, un reportage vidéo de 25 minutes avait été réalisé et diffusé sur les différentes chaînes de télévision locales et un numéro du magazine *Wallonie Nouvelle* (tirage: 10.000 exemplaires) avait été spécialement consacré à l’événement ainsi qu’aux attraits touristiques des Vallées de l’Ourthe et de l’Amblève. Le GREOVA a également fait imprimer deux mille cartons (format carte postale) énumérant, illustrations à l’appui, les principaux producteurs et proposant une recette typique du ressort. Au cours de l’exercice, la Maison du Tourisme a participé à deux manifestations d’envergure visant à valoriser les produits locaux : le *Salon Retrouvailles* à Liège en septembre ainsi que le *Salon Vert-Bleu-Soleil* à Liège en février. Il a en outre consolidé le concept de “*Paniers du terroir Ourthe-Amblève*” (cf. point III.2). Le GREOVA assure par ailleurs depuis 2007 l’organisation de la *Fête du Fromage* au château de Harzé et s’efforce d’associer régulièrement les producteurs du terroir aux évènements locaux (exemple : *Party Cyclette* en septembre 2015 et octobre 2016 - cf. II.1.3).

II.8. Renforcement du maillage avec les partenaires locaux, provinciaux et régionaux

Au cours de l’exercice, le GREOVA s’est efforcé de poursuivre une politique fédératrice, coordonnée et cohérente du Tourisme. Ses différents organes, et principalement la *Commission Tourisme*, constituent des lieux de rencontre privilégiés où les acteurs locaux du Tourisme ont l’occasion de s’informer, d’échanger leur expérience, d’évoquer les problèmes rencontrés, de suggérer des actions à entreprendre, de découvrir de nouveaux sites... Depuis sa reconnaissance en tant qu’organisme gestionnaire de la Maison du Tourisme, le GREOVA a d’ailleurs mené une politique d’ouverture à de nombreux membres des secteurs culturel et touristique: Royal Syndicat d’Initiative de Tilff asbl, Accueil Champêtre en Wallonie asbl, Académie de Musique Ourthe-Vesdre-Amblève asbl, Gîtes de Wallonie asbl, Qualité Village Wallonie asbl, Fédération Ho.Re.Ca. (province de Liège) asbl, Découvertes de Comblain asbl, Musée du Chemin de Fer de Sprimont asbl (CFS), Musée de la Pierre asbl, Les Amis du Musée de l’Abeille asbl (AMA), Musée du Pays d’Ourthe-Amblève asbl, Musée du Jouet et de l’Enfant asbl, Office du Tourisme de Sprimont-Banneux N-D asbl, Office du Tourisme de Hamoir asbl, Royal Syndicat d’Initiative de Comblain-au-Pont/Poulseur asbl, Confrérie des Porais Tilffois asbl, Foyer culturel de Sprimont asbl, HoReCa Lienne sprl (Lierneux), Union des Pêcheurs d’Ourthe-Amblève asbl (UPOA), Pêcheurs réunis de Sougné-Remouchamps-Nonceveux asbl, Entente Fraiturienne asbl, Avouerie d’Anthisnes asbl, Domaine Touristique du Vallon de la Lembrée (DTVl) asbl, Festival Club asbl, Kayak club « Les Remous » sprl et Le Livre en Fête asbl. Il a aussi multiplié les contacts avec les divers Offices du Tourisme et Syndicats d’Initiative de son ressort, participant, le plus souvent, aux Assemblées générales de ces associations, voire aux réunions de leur Conseil d’Administration; il avait notamment

joué un rôle actif dans la mise en place du nouvel *Office du Tourisme de Sprimont-Banneux Notre-Dame* reconnu par le CGT en 2003 (élaboration des statuts, conseils...); il a repris les activités jadis assumées par le Groupement Ourthe-Néblon-Tourisme (ONT) et signé une convention de partenariat avec l'asbl "*Les Godasses en Folie*" pour la promotion du sentier pédestre Ourthe-Néblon; il a aussi enfin étroitement collaboré aux opérations "*Un touriste, un arbre*" et "*Wallonie, Week-End bienvenue*" lancées en son temps par le Ministre wallon du Tourisme. Il encourage et/ou (co)organise aussi différentes actions dans le cadre des « Années à thème » ou des thèmes déterminés par le Gouvernement wallon (deux restaurants éphémères dans le cadre de la *Wallonie des Saveurs* en 2012 : « *Dinner in the Sky* » dans le cadre du FIPA à Aywaille et « *L'Ourthe-Amblève Express* » avec le CFS à Sprimont). Il a signé avec la FTPL des conventions de partenariat fixant les modalités d'utilisation du soutien accordé par la Province de Liège à la Maison du Tourisme. Le GREOVA participe aussi régulièrement aux différentes réunions thématiques planifiées sous l'égide du Commissariat Général au Tourisme, renforçant par la même occasion les liens existants avec les représentants des autres Maisons du Tourisme reconnues. Il en va de même au niveau des réunions de concertation organisées par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Depuis 2008, le GREOVA est affilié à l'asbl Wallonie-Belgique Tourisme (WBT). Enfin, dans le cadre du dossier FEADER (cf. point II.1), il convient de noter que les agents du GREOVA ont prospecté les propriétaires d'hébergement touristique du ressort (± 200 partenaires rencontrés en cours d'exercice) dans l'optique d'une mise en réseau de ceux-ci : vérification des coordonnées et informations les concernant, mise en place d'un Intranet-hébergement, information sur les services rendus par la Maison du Tourisme, etc. Des "*Rencontres de partenaires*" sont aussi organisées depuis 2013 et ont lieu, en cours de l'exercice, en juin et en décembre. Ces rencontres fournissent aux prestataires touristiques du ressort des informations destinées à professionnaliser davantage le secteur (plan qualité, place de marché provinciale (Oufiti !), labellisation *Bienvenue Vélo*, visites d'attractions, etc.). Elles permettent également aux prestataires de se rencontrer et elles favorisent les synergies. Signalons enfin les chartes d'amitié signées avec des territoires étrangers (Champagne en 2011, Beaujolais en 2016).

III. ACTIVITES DANS LE DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE

Grâce à ses contacts privilégiés avec les mandataires des Communes membres, avec le monde de l'entreprise et avec les représentants de la plupart des diverses associations ou organismes actifs en Ourthe-Vesdre-Amblève, et plus largement en Province de Liège le GREOVA a pu poursuivre ses actions ainsi que ses efforts d'information et de réflexion en vue de mettre en place les outils nécessaires au développement du bassin de vie. Afin de renforcer la visibilité du GREOVA dans le cadre de ses activités économiques, un profil sur le réseau social professionnel LinkedIn ([linkedin.greova.be](https://www.linkedin.com/company/greova)) a été créé ; une *carte d'identité socio-économique* a aussi été élaborée en partenariat avec ULg.

III.1 Projets Interreg

III.1.1 Projet TeTRRA (2011-2015)

L'innovation est une des clés du développement économique des PME; douze partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin, en association avec des universités et des centres de recherches, s'étaient regroupés au sein d'un projet Interreg en vue de guider les TPE/PME de différents secteurs sur le chemin du transfert de technologies en les accompagnant dans la mise en place d'idées innovantes en termes de produits, services et processus. Un autre objectif du projet était d'améliorer la mise en place de réseaux en encourageant et/ou en fortifiant les échanges transfrontaliers avec le soutien des partenaires allemands, hollandais et flamands du projet. En Province de Liège, le GREOVA, Meuse-Condroz-Hesbaye (MCH), Basse-Meuse Développement (BMD) et Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgiens (WFG) constituaient les antennes-relais de ce projet qui a débuté en 2011.

Le GREOVA a donc poursuivi ses actions en faveur des PME du monde rural s'inscrivant dans une stratégie commune avec les autres Antennes-relais. Il a également poursuivi les efforts consentis afin d'augmenter la visibilité du projet TeTRRA via des contacts presse (articles et interviews), l'animation avec les autres opérateurs d'une page sur le réseau social Facebook (<https://www.facebook.com/tetraeuregio?fref=ts>), un onglet spécifique sur le site du GREOVA (www.greova.be), la réalisation d'un dépliant TeTRRA (F/Nl/D) et d'un roll-up (F/Nl/D/GB). Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des entreprises de la région Ourthe-Vesdre-Amblève dont « *Les Rencontres TeTRRA* » ; celle-ci se veulent conviviales et organisées à un rythme régulier, sous forme de lunch ou de petit-déjeuner pour découvrir des outils et/ou des moyens de développement et d'innovation grâce à des exposés pratiques et rencontrer des partenaires et/ou des confrères. La participation est gratuite mais réservée aux patrons, chargés de projet, directeurs techniques, bureaux d'étude, chercheurs, etc. Chaque rencontre TeTRRA aborde une thématique qui favorise la créativité ou l'innovation. Le GREOVA a participé activement au concept en invitant des sociétés de son ressort aux rencontres TeTRRA organisées en province de Liège. La rencontre TeTRRA (sous forme de petit déjeuner) coordonnée par le GREOVA chez Eloy SA le 16 décembre 2011 avait par exemple rassemblé 19 participants et a eu des retombées positives notamment pour deux entreprises du parc d'activité économique de Sprimont qui souhaitaient collaborer avec d'autres entreprises innovantes situées en Hollande et en Flandre. L'aspect transfrontalier et rural est donc bien présent. La mise en réseau des opérateurs contribue par ailleurs à une meilleure circulation de l'information sur la question. En 2012, le secteur agricole et celui des carrières ont été plus particulièrement approchés. Le 1^{er} juin 2012, une rencontre autour des thèmes du *développement technologique des machines à traire* et de la *biométhanisation* s'est déroulée à la ferme Piromboeuf à Aywaille (22 participants). Une rencontre TeTRRA a également été organisée le 16 novembre 2012 au Musée de la Pierre à Sprimont avec comme thème: *La Pierre wallonne, un matériau de construction de qualité moderne, en adéquation*

avec le développement durable (13 participants). Le GREOVA s'est aussi particulièrement investi dans l'organisation du LAB'INSIGHT-TeTRRA qui s'est déroulé le 11 décembre 2012 au Centre des Technologies Agronomiques de Strée (Modave); cet évènement « *Biomass to Energy* » a accueilli plus de 150 personnes provenant des milieux académiques, des centres de recherche et de PME en provenance de l'Euregio; outre un stand et une présentation du projet, ce fut l'occasion de faire la promotion du nouvel outil des partenaires allemands baptisé « *Technology Atlas* » (<http://www.technologyatlas.eu>). Une collaboration accrue avec des partenaires de TeTRRA s'est aussi développée lors de l'organisation de l'évènement BMI-2013 (<http://www.bmi2013.eu>) qui s'est tenu à Maastricht le 29 janvier 2013. Le travail de réseautage nécessaire pour ce projet a également permis au GREOVA de participer à diverses foires, salons et rencontres ce qui a notamment renforcé les liens avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Namur-Verviers, la SPI, etc. En février 2014, la commune d'Aywaille, la CCI et le GREOVA ont co-organisé un évènement baptisé « *Made In Aywaille* » qui a notamment mis en avant des entreprises du cru; près de 150 décideurs ont assisté à cette rencontre. En 2015, le GREOVA a aussi participé à diverses foires, salons et rencontres: *Apéro-Rencontre Entreprises « Finance et Fiscalité »* (*Cellule emploi de Sprimont*), *Salon métamorphoses « Vitrine des matériaux innovants »* (*Halle des foires – Liège*), *Évènement de clôture de TeTRRA* (*Kloster Heidberg -Eupen*), *Petit déjeuner hebdomadaire BNI Aywaille Note*.

En vue de stimuler les échanges entre entrepreneurs locaux, le projet TeTRRA a activement contribué à la création d'une antenne du « *Business Network International (BNI)* ».

Ce réseau d'affaires professionnel basé sur la recommandation mutuelle (bouche à oreille) rassemble plus de 170.000 membres dans le monde. Baptisé *BNI Aywaille Note*, les membres et invités se réunissent chaque mardi matin au château de Harzé; une trentaine de PME de l'Ourthe-Vesdre-Amblève sont membres effectifs du réseau.

Le terme du projet initialement fixé au 30 septembre 2013 avait finalement été reporté au 30 juin 2015. En collaboration avec les partenaires wallons et sous l'égide de l'AGIT (D), le GREOVA a participé à l'élaboration de deux nouveaux projets Interreg au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin pour la programmation 2014-2020. Il s'agit des projets: *EarlyTech* (Science to Business), *Innovation to Market* (Business to Business). Ces deux projets ont été retenus fin 2016 (cf. pt III.1.II).

III.1.II Projet HYPEREGIO (2016-2020)

Dans le cadre du programme européen « *Innovation 2020* »¹, le GREOVA est aujourd'hui partenaire d'un projet Euregio Meuse-Rhin nommé HYPEREGIO. Ce projet vise à accompagner les PME dans leurs démarches d'innovations technologiques notamment durant les étapes antérieures à la commercialisation d'un bien. En collaboration étroite avec de nombreux partenaires issus de l'Eurégio (Province de Liège, Limbourg flamand et néerlandais, Rhénanie-Westphalie) et de secteurs économiques et scientifiques, la mission du GREOVA dans le cadre de ce projet est multiple, mais vise un objectif principal: aider les

¹ Les axes prioritaires de l'Eurégio Meuse-Rhin en accord avec les objectifs d'Innovation 2020 sont: Axe 1: augmentation du pourcentage de PME génératrices d'innovation, augmentation des liens et synergies entre ces dernières et les centres de recherche et l'enseignement supérieur. Axe 2: augmentation de la capacité concurrentielle et compétitive dans les PME.

PME à se tourner de manière cohérente vers l'avenir pour rester compétitive. Pourquoi cette aide du GREOVA se fait-elle de manière transfrontalière ?

L'Union européenne souhaite combler le fossé qui sépare les niveaux de développement des différences régions et résorber le retard que connaissent la plupart des zones excentrées des pôles d'attractivité. Pour relever ce défi, l'accent est mis sur la coopération transfrontalière. En effet, la présence d'universités, d'écoles supérieures et d'instituts de recherches renommés ainsi qu'une importante palette de secteurs économiques confèrent à l'Eurégio Meuse-Rhin tous les atouts nécessaires pour devenir un pôle d'excellence économique. Le GREOVA et ses partenaires veulent stimuler les entreprises actives sur leur territoire afin qu'elles deviennent des zones dynamiques et innovantes. L'objectif du hub technologique HYPEREGIO est de partager des équipements, de mutualiser les moyens et de multiplier les projets innovants.

Pour accomplir cette mission, le GREOVA a plusieurs missions à mener avec ses partenaires :

- Dans un premier temps, HYPEREGIO doit sonder le tissu économique de l'Eurégio Meuse-Rhin. Il est primordial de cerner les possibilités de partenariats innovants et transfrontaliers qui se cachent dans cette région où les PME représentent plus de 90 % des activités économiques et 75 % des emplois. Une bonne connaissance des acteurs économiques présents sur son territoire favorisera le GREOVA dans l'accomplissement de cette tâche.
- Ensuite, la mise en place d'évènements de réseautage pourra mener de potentiels partenaires à se rencontrer. C'est aux membres d'HYPEREGIO comme le GREOVA de comprendre quel type d'évènement et sous quelles thématiques mettre ces activités de réseautage en place. Ces évènements devront s'adapter tant aux besoins des PME qu'au niveau de maturité technologique (TRL) des projets lancés. À cette fin, des rencontres entre PME et instituts de recherche (S2B) auront lieu pour les projets naissants ou en business to business pour les produits sur le point d'être lancés sur le marché.
- Enfin, HYPEREGIO pourra encourager les partenaires transfrontaliers à financer des tests de faisabilité en laboratoires et en conditions réelles en mettant à leur disposition des vouchers d'innovation.

Avec ces instruments de réseautage et de partage de savoir-faire, le GREOVA pourra conseiller et accompagner des PME afin de les aider à développer leur potentiel commercial innovant au-delà des frontières.

III.2. Soutien au Monde agricole

L'Ourthe-Vesdre-Amblève est une région rurale où l'agriculture, et notamment l'élevage, occupe une place importante au niveau économique. Le GREOVA s'investit dans le secteur en participant aux travaux du *Comice agricole Ourthe-Vesdre-Amblève* (cf. point IV.5). Il veille également à ce que la problématique agricole soit bien présente dans le cadre des PCDR (cf. point I.1.). Il a aussi organisé une rencontre TeTRRA spécifique au secteur (cf. point III.1.II). La production artisanale de terroir, notamment dans le domaine agro-alimentaire, constitue également un secteur économique à ne pas négliger; il convient de le promouvoir. Au fil des années, le GREOVA a progressivement identifié l'ensemble des petits producteurs actifs dans la région et noué avec la plupart d'entre eux des contacts cordiaux et constructifs; une démarche analogue est menée auprès des confréries gastronomiques du ressort. Le GREOVA participe régulièrement (stand avec dégustation et vente de produits) à des manifestations d'envergure visant à valoriser ces produits: la *Fête du Fromage* à Harzé, le *Salon*

Retrouvailles et le *Salon Vert-Bleu-Soleil* à Liège. Plusieurs confréries locales valorisant les produits vendus sont associées à ces manifestations. A l'occasion des fêtes de fin d'année, le GREOVA a aussi relancé la promotion des produits du terroir à destination des entreprises et institutions du ressort (cadeaux d'entreprises, cadeaux au personnel) tout en promotionnant cette initiative via son site Internet.

En 2014, le GREOVA avait obtenu une subvention en vue de réaliser une recherche-action intitulée : « *Concrétisation d'un modèle de circuit-court pour une alimentation durable* » (*Développement d'une filière agro-écologique*). Ce dossier a permis la confrontation de visions parfois différentes du monde agricole. Grâce à cette recherche une coopérative à finalité sociale baptisée les *Compagnons de la Terre* a vu le jour en janvier 2015, elle vole maintenant de ses propres ailes. Le rapport final de cette étude est téléchargeable sur le site du GREOVA (<http://www.greova.be/agriculture>).

Durant l'exercice, dans le cadre de l'appel à projets *Wallonie Demain* lancé par le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal, le projet de promotion des circuits-courts proposé par le GREOVA a été retenu (décembre 2016). En tant qu'organisme de promotion, le GREOVA s'est engagé à faire connaître au grand public le mode de commercialisation responsable et durable qu'est la filière à circuit-court et d'y sensibiliser les consommateurs. Cette nouvelle mission du GREOVA consiste essentiellement à assurer une meilleure visibilité ainsi que la promotion des modes de production en circuit-court en région Ourthe-Vesdre-Amblève. Plus précisément, il s'agit de réaliser un inventaire détaillé des producteurs et artisans locaux, de soutenir ces derniers par des encarts promotionnels, d'organiser une rencontre entre citoyens et producteurs afin de mettre à l'honneur des produits locaux et de favoriser les synergies, ou encore de créer des partenariats transcommunaux.

III.3. Soutien au Monde carrier

L'Ourthe-Vesdre-Amblève, c'est aussi le pays de la Pierre et des Carrières ; celles-ci ont marqué le paysage et orienté la vie des hommes. Si le *secteur de la roche ornementale* représente un pour cent de la matière extraite de l'ensemble des carrières de Wallonie, son chiffre d'affaire est loin d'être négligeable grâce notamment à la haute valeur ajoutée des produits; le secteur est bien représenté dans notre région mais il souffre d'une forte concurrence étrangère (Chine, Soudan, etc.). Le GREOVA en collaboration avec l'asbl « Pierres & Marbres de Wallonie » ne ménage pas ses efforts pour le promouvoir : sensibilisation des Collèges échevinaux à l'importance économique du secteur, soutien graphique à la réalisation d'un livre sur les carrières de la région, organisation d'une rencontre TeTRRA spécifique au secteur (cf. point.III.1.I), etc. Il participe aussi au Comité d'Accompagnement mis en place dans le cadre du permis d'exploitation de la Carrière de la Belle Roche et apporte chaque année un soutien actif à l'organisation des Rencontres Internationales de Sculpture de Sprimont (RISS). Au cours de l'exercice, il a notamment soutenu (affiche-invitation) le lancement du label « *Pierre locale* » à Sprimont (26 août 2016).

III.4. INFRABEL

Le projet de *Plan d'Investissement 2013-2025 d'INFRABEL* (automne 2012), gestionnaire du réseau ferroviaire belge remettait en question, notamment par défaut d'entretien, l'avenir à moyen terme des lignes qui desservent les vallées de l'Ourthe (43) et de l'Amblève (42). L'application de ce plan, tant au niveau du transport de voyageurs (navetteurs, étudiants, touristes soit environ 5000 voyageurs/jour) qu'au niveau du trafic marchandises (carrières) auraient engendré des conséquences très dommageables pour la région Ourthe-Amblève. Le

GREOVA se devait de réagir : lettre cosignée par les treize bourgmestres des communes membres au Ministre fédéral en charge des entreprises publiques (Tutelle de la SNCB) en lui demandant de refuser son aval au dit plan d'investissement, communiqué à la Presse, interventions de parlementaires locaux aux Parlements wallon et fédéral, contacts syndicaux, etc. Une démarche similaire en faveur du maintien des lignes de catégorie C et de la réouverture de certaines gares aujourd'hui désaffectées sur ces lignes, comme Remouchamps ou Comblain-au-Pont, a été opérée en février 2014 lors de l'enquête publique relative à l'actualisation du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Le GREOVA reste attentif à la problématique.

III.5. Cellule d'appui au Plan HP (APIC)²

Consécutivement à l'adoption par le Gouvernement wallon d'un plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques (Plan Habitat Permanent), l'Action Pilote Intégrée Campings (APIC) mise en place en Ourthe-Amblève en avril 1997 avait été prolongée jusqu'au 31 décembre 2010 sous la forme d'une *Cellule d'appui au Plan HP*. Concrètement, il s'agissait d'apporter un soutien à la Région, aux quatre Communes d'Ourthe-Amblève concernées et, plus largement, à l'ensemble des Communes wallonnes qui ont adhéré à la dynamique. Conformément à la note avalisée par le Gouvernement wallon en date du 11 mars 2010, la Cellule APIC a été dissoute le 31 décembre 2010; sa coordinatrice a été intégrée au SPW dès le 1^{er} janvier 2011. Depuis, les agents de développement du GREOVA (équipe PCDR – cf. point I.1) assistent régulièrement aux réunions « Plan HP » organisées dans les communes membres.

III.6. Logement social

A titre d'observateur, le GREOVA participe aux Instances des sociétés actives dans le secteur locatif du logement social: Ourthe-Amblève Logement (OAL) et Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève (AIS); il avait d'ailleurs activement contribué à la mise en place de l'AIS et son représentant en assure depuis la présidence (cf. point IV.5). Le GREOVA a poursuivi la réflexion stratégique concernant l'extension de l'AIS à de nouvelles Communes. C'est ainsi que la commune de Clavier (membre du GREOVA depuis juin 2008) et que les communes de Chaudfontaine et de Trooz (membres du GREOVA depuis juin 2010) ont également adhéré à l'AIS. Le GREOVA assure un soutien régulier et actif en faveur de l'AIS: création d'un logo et réalisation d'un dépliant d'information sur ses missions, organisation de l'AG 2013 au siège de Harzé, encarts publicitaires dans divers médias, etc.

III.7. Emploi - Formation

Depuis le début du programme initié en 1998 et reconduit depuis, les *travailleurs engagés par le GREOVA sous statut PTP* (cf. point II.4) bénéficient d'une formation initiale - resocialisation, responsabilisation, apprentissage de la profession - conjointement dispensée par et avec les Communes membres qui les emploient. Après dix-huit années de fonctionnement, le bilan se révèle plutôt positif dans la mesure où, à l'issue de leur contrat, trente-cinq d'entre eux ont, à ce jour, été engagés par/dans les Communes où ils étaient détachés. Plusieurs autres membres du personnel GREOVA bénéficient par ailleurs régulièrement de séminaires et/ou de formations (en interne ou en externe); c'est ainsi notamment, que le « Qualité coach » désigné au sein de la structure en vue de répondre aux critères du label « Wallonie Destination Qualité » (cf. point II.1) a suivi en mars 2013 une formation organisée par la CGT. Au cours de l'exercice, quatre membres du personnel ont bénéficié de cette formation.

² Action Pilote Intégrée Campings

Le GREOVA a aussi assuré l'*encadrement d'étudiants stagiaires* (4 en cours d'exercice) :

- Deux étudiantes à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale (IPEPS Jemeppe) - une journée d'observation en tant qu'*Agent en accueil et en tourisme* ;
- Une bachelière en *Coopération internationale* à la haute Ecole Libre Mosane (HELMo) – stage de trois mois effectué au service PCDR ;
- Un étudiant en *auxiliaire administratif et d'accueil* au Centre scolaire St Joseph - St Raphaël (Sougné-Remouchamps) – stage de 3 semaines effectué au secrétariat.

Les différents stagiaires participent activement à la vie de la structure. Ces échanges permettent notamment de renforcer les liens avec les Universités et les Hautes Ecoles dans le cadre d'*échanges win-win*.

III.8. Activités socio-culturelles diverses

Le GREOVA a poursuivi les diverses activités et/ou soutiens logistiques qu'il développe traditionnellement au profit de divers organismes à vocation socioculturelle d'Ourthe-Vesdre-Amblève:

- . activités sportives (natation, gymnastique) s'adressant à toutes les tranches d'âges: enfants, adultes, 3x20 et 4x20;
- . aide à la gestion d'un stock de marchandises de seconde main (mobilier, vêtements);
- . aide au conditionnement et à la gestion d'un stock de surplus CEE destiné aux personnes défavorisées;
- . aides administratives diverses.

IV. AUTRES ACTIVITES

IV.1. Services aux Communes

Le GREOVA est un lieu de concertation privilégié où les mandataires des Communes membres ont l'occasion d'échanger leurs expériences, d'animer la réflexion concernant des éléments propres à la gestion communale et/ou supracommunale, de proposer des économies d'échelle, etc. C'est ainsi que le GREOVA a notamment animé une réflexion sur la Mobilité (point 1.4,1.5,1.12) et sur la problématique des déchets (point 1.10) ; qu'il a encouragé les Communes membres à adhérer pleinement à la dynamique des Plans Communaux de Développement Rural et assuré la maintenance du site Internet destiné à fortifier l'interface avec les populations d'Aywaille, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz dans le cadre de ces plans (www.pcdr.be); qu'il a aussi organisé des séances d'information à destination des communes sur la problématique de l'*accueil de la petite enfance* dans le cadre d'un partenariat public/privé (petits déjeuners de travail) et qu'il a animé en janvier 2017 la concertation sur les zones de garde en médecine générale dans le ressort, coorganisé en partenariat avec la commune d'Aywaille et la Chambre de Commerce et d'Industrie le « *Made in Aywaille* » qui a rassemblé plus de 150 décideurs régionaux au Château de Harzé (2014) ; collaboré avec les organisateurs des *Spécial Olympics Games* (2014) pour l'accueil d'une délégation d'une soixantaine d'athlètes Kazakhes dans le cadre des jeux précités. Il a aussi mis à la disposition des Communes ses capacités techniques et logistiques: traductions (NI/D), informatique, graphisme et études diverses (création de logos pour les CPAS d'Anthisnes et d'Aywaille ainsi que pour la commune de Clavier, pour la manche belge de Trial à Comblain-au-Pont, l'Office du Tourisme d'Esneux-Tilff, la bibliothèque de Ferrières et un jumelage à Clavier + réalisations graphiques diverses pour La Teignouse, le Planning familial Ourthe-Amblève, l' AIS, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) du Condroz, le réseau de bibliothèques OVA, etc.). Au cours de l'exercice, il a notamment organisé une conférence sur le thème de l'immobilier (Aywaille, février 2017) et élaboré un nouveau site Internet « Emploi formation » destiné à assurer, au niveau du ressort, l'interface entre entreprises et demandeurs d'emploi.

IV.2. Système d'Information Géographique (SIG)

Les problèmes auxquels les élus et les responsables communaux sont journellement confrontés nécessitent de pouvoir disposer d'un nombre toujours croissant d'informations à la fois globalisées et détaillées dans différents secteurs tels que la gestion du Patrimoine communal (propriétés foncières, voiries, égouttage...), le cadastre, l'occupation du sous-sol, l'aménagement du territoire, l'environnement, le transport, le trafic, la sécurité, la démographie, les sites et circuits touristiques... Ces informations sont souvent dispersées dans différents services, présentées sous des formes différentes ou, parfois même, inexistantes. Cette problématique est rencontrée par le Système d'Information Géographique (SIG) qui est un outil d'aide à la gestion municipale particulièrement adéquat, susceptible de répondre aux besoins des collectivités.

Le SIG permet:

- . d'utiliser toutes les potentialités de la cartographie numérique: données géoréférencées, facilités de gestion, calcul des aires et des longueurs, perception à différentes échelles, sorties de haute définition...;
- . d'exploiter une base de données en lien direct avec les informations graphiques;

- . de disposer d'un outil d'analyse spatiale: interprétation des données, croisement d'informations, zones d'influence, études de réseaux, simulations, documents dérivés ou thématiques.

Le GREOVA, qui dispose d'un tel équipement depuis une vingtaine d'années, a par ailleurs constitué une importante banque de données numérisées sur les Communes d'Ourthe-Vesdre-Amblève:

- . milieu physique: géologie, lithologie, pédologie, topographie, hydrographie, bassins versants, karst, réseau écologique...;
- . aménagement du territoire: voiries, égouttage-épuration, zones inondables, captages, décharges, carrières, exploitations agricoles, campings et parcs résidentiels...;
- . données administratives: plans de secteur, limites communales, anciennes Communes, atlas des chemins et sentiers vicinaux...;
- . données touristiques: attractions, musées, patrimoine bâti, patrimoine naturel, promenades (pédestres, équestres, VTT/VTC), sports et loisirs actifs, hébergement, restauration, folklore, services... .

Le GREOVA met régulièrement son personnel et son équipement informatique au service des Communes et des citoyens en général pour des projets d'envergure régis par des conventions (PCGE, PCDN, PCDR...) mais aussi pour de nombreuses petites réalisations tant pour les services communaux que pour des associations, des étudiants... A diverses occasions, le GREOVA entretient également des collaborations avec des Communes ou des organismes extérieurs à son ressort; ces collaborations sont basées sur l'échange d'informations et/ou de compétences et répondent à des besoins de rentabilisation des investissements informatiques.

IV.3. Projet "CITI: Citoyens d'Internet"

En septembre 2004, le GREOVA avait répondu à un appel à projets lancé par la Fondation Roi Baudouin (FRB) en déposant une proposition intitulée "*Elaboration d'un site Internet interactif au service du développement rural*". L'objectif annoncé de ce projet était d'augmenter l'implication citoyenne dans l'élaboration et la réalisation des PCDR (cf. point I.1). Le projet GREOVA a été sélectionné avec 23 autres (123 projets déposés) et doté d'un soutien financier de la FRB pour sa réalisation. Le site www.pcdr.be est en ligne depuis janvier 2005 au service de la consultation citoyenne dans les communes d'Aywaille, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz. Il fait l'objet de mises à jour régulières et a été entièrement remodelé en 2015 ; environ 2.000 visiteurs le fréquentent chaque année.

IV.4. Projet "Génération rurales"

En 2010, le GREOVA avait répondu à l'appel à projets "*Génération rurales*" lancé par le Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, des Forêts et du Patrimoine en déposant un projet intitulé "*Mémoire vivante des villages d'Ourthe-Amblève*", l'objectif annoncé de ce projet étant la mise en place d'une plate-forme numérique et interactive des racines villageoises. Ce projet répond également aux souhaits régulièrement exprimés lors des consultations citoyennes réalisées dans le cadre des PCDR (cf. point I.1). Le projet du GREOVA avait été sélectionné avec 82 autres (230 projets déposés) et doté d'un soutien financier pour sa réalisation.

Le site Internet interactif www.generationsrurales.be visant à favoriser la conservation de la mémoire locale et les échanges intergénérationnels en incitant tout un chacun à partager informations et souvenirs a été mis en ligne en 2011. Ce site plonge dans les racines villageoises des 13 communes d'Ourthe-Vesdre-Amblève-Condruz membres du GREOVA

(cartes postales, souvenirs, anciens métiers...). Chaque citoyen ou association locale peut interagir en écrivant des articles, en les commentant, en posant des questions ou en répondant aux interrogations d'autres citoyens. L'objectif du projet est d'offrir un outil accessible à tous. Depuis sa mise en service, le site a reçu la visite de 26.387 personnes ; 84 articles y ont été publiés par 74 contributeurs (chiffres au 31 mars 2017). Autour de ce site, le GREOVA avait aussi lancé une campagne promotionnelle et éducative : concours avec les écoles, formations gratuites à l'utilisation du site en collaboration avec l'EPN Ourthe-Amblève, flyers, affiches, newsletter, conférence de presse... (www.generationsrurales.be).

IV.5. Intégration du GREOVA dans la vie associative locale

Le GREOVA est activement représenté dans une série d'associations et/ou de comités d'accompagnement à vocation économique, touristique, culturelle et sociale:

- . *asbl Qualité Village Wallonie (QVW)*: sauvegarde du patrimoine rural
(représentant: M. Albert ETIENNE, membre)

- . *asbl TARPAN Anthisnes-Esneux*: promotion touristique
(représentants: M. Jacques LILIEN, administrateur-trésorier, et Mme Liliane SMETZ, membre)

- . *asbl Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (DTVL)*: attraction touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, administrateur)

- . *asbl Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)*: promotion touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, administrateur)

- . *asbl Wallonie-Belgique Tourisme (WBT)*: promotion touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, membre)

- . *asbl Découvertes de Comblain*: attraction touristique
(représentante: Mme Jenny SCHUMACHER, membre)

- . *asbl Office du Tourisme de Hamoir*: promotion touristique
(représentant: M. Simon SOVISLIS, membre)

- . *asbl Office du Tourisme de Sprimont-Banneux N-D*: promotion touristique
(représentante: Mme Jenny SCHUMACHER, membre)

- . *asbl Royal Syndicat d'Initiative de Chaudfontaine* : promotion touristique
(représentant: Jacques LILIEN, membre)

- . *asbl Meuse-Condruz-Hesbaye (MCH)*: développement économique (PME)
(représentant: M. Philippe DUBOIS, membre)

- . *asbl Pays des Condruses*: Groupe d'Action Locale (GAL)
(représentants: Mme Liliane SMETZ, administratrice et M. Jacques LILIEN, suppléant)

- . *Comice Agricole Ourthe-Amblève*: lobby agricole
(représentants: Mme Liliane SMETZ, administratrice et M. Jacques LILIEN, suppléant)

- . *asbl "Comité du contrat de rivière pour l'Ourthe"*: gestion intégrée des cours d'eau (représentants : M. Jacques LILIEN membre effectif, et Mme Liliane SMETZ, membre suppléant)
- . *asbl "Comité du contrat de rivière pour l'Amblève"*: gestion intégrée des cours d'eau (représentants: M. Jacques LILIEN, administrateur, et Mme Liliane SMETZ, membre suppléant)
- . *asbl Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève (AISOA)*: logement social (secteur locatif) (représentant: M. Stéphane BALTHAZAR, administrateur-président)
- . *asbl La Teignouse*: coupole sociale (représentants: M. Franz COULEE, administrateur, et M. Jacques LILIEN, membre)
- . *asbl Planning familial Ourthe-Amblève*: promotion sociale (représentant: Mme Anne PIREAUX, membre)
- . *Union Professionnelle des Métiers de la Communication (UPMC)*: association de fait de professionnels exerçant un métier dans le domaine des relations publiques et de la communication (représentant: M. Jacques LILIEN, membre)

IV.6. Presse/relations publiques/web

Les activités du GREOVA sont régulièrement couvertes par la presse locale et/ou régionale (parlée ou écrite). Certaines d'entre elles font aussi l'objet de communiqués. Un recueil des principaux articles publiés (revue de presse) est tenu à jour et téléchargeable via le site Internet de Groupement www.greova.be (onglet "presse") et/ou sur les autres sites dédiés (www.pcdr.be, www.fetedufromage.be, etc). Au cours de l'exercice, le GREOVA a également veillé à être présent sur les réseaux sociaux : *Facebook* (www.facebook.com/tourismeOVA) pour la Maison du Tourisme, *Facebook* (www.facebook.com/PCDR-Ourthe-Vesdre-Amblève) pour le PCDR et *Linkedin* (<http://linkedin.greova.be>) pour les activités plus générales de l'association.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)**

DOMAINES D'ACTIVITES DU GREOVA

ETUDES

Environnement, Aménagement du territoire
et Mobilité
(Commission Mobilité)

- . Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)
- . Plans Communaux Généraux d'Egouttage (PCGE)
- . Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN)
- . Plans Communaux de Mobilité (PCM) + Covoit'Stop
- . Schémas de structure communaux
- . Contrats de rivière (Ourthe, Amblève et Hoyoux)
- . Protection des eaux de surface
- . Collecte des déchets
- . Travaux cartographiques (plans de balisages, domaines touristiques, etc.)

TOURISME-CULTURE

(Commission Tourisme)

- . Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève (organisme gestionnaire)
- . Accueil touristique (Remouchamps, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Sprimont)
- . Promotion touristique (publications)
 - . Guide touristique (hébergement)
 - . Cartes touristiques
 - . Carte Moutainbike
 - . Circuits thématiques (7)
 - . Folders d'appel
 - . Cartes postales (13)
 - . Journées du Patrimoine
 - . Poster
 - . Web Site (base de données « PIVOT») + application mobile
 - . Facebook/YouTube
- . Gadgets (magnet, bic, parapluie, clé USB,...)
- . Publicités (encarts, affiches, articles, liens informatiques...)
- . Foires, salons, workshops, manifestations
- . Agendas des manifestations
- . Sensibilisation de la population locale
- . Ingénierie touristique (dossiers FEDER-FEADER-LEM)
- . Projet TARPAN
- . Balisage des chemins et sentiers (PTP)
- . Valorisation de la production de terroir
- . Relations médias
- . Partenariats

SOCIO-ECONOMIQUE

(Commission Agriculture)

- . Projets Interreg
- . Soutien au Monde agricole (circuits courts)
- . Soutien au Monde carrier
- . Infrabel (Plan d'Investissement 2013-2025)
- . Projet APIC
- . Logement social
- . Emploi-Formation
- . Activités socioculturelles

DIVERS

- . Services aux Communes
- . Système d'Information Géographique (SIG)
- . Projet CITI (Fondation Roi Baudoin)
- . Projet «Génération rurales»
- . Intégration dans la vie associative locale
- . Presse, relations publiques, Web